



RAPPORT ANNUEL
EXERCICE 2007

SOMMAIRE

Attestation du responsable du rapport financier annuel	3
Chiffres clés consolidés	4
Evolution du cours de l'action Bernard Loiseau SA.....	5
Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale	6
Résultats des cinq derniers exercices	19
Rapport du Président du conseil d'administration à l'Assemblée générale mixte des actionnaires sur le contrôle interne de la société BERNARD LOISEAU SA et du groupe	20
Rapport du Président du conseil d'administration à l'Assemblée générale mixte des actionnaires sur le fonctionnement du conseil d'administration de la société BERNARD LOISEAU SA	23
Rapport du Président du conseil d'administration relatif à la possibilité d'augmentation de capital réservée aux salariés	24
Etats financiers consolidés et notes.....	25
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	45
Comptes sociaux de BERNARD LOISEAU SA et annexe.....	47
Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	60

BERNARD LOISEAU SA
Société Anonyme au capital de 1 790 125 €
Siège Social : 2 rue d'Argentine 21210 Saulieu
Dijon B 016 050 023

Attestation du responsable du rapport financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société Bernard Loiseau SA et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (figurant en page 5) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Saulieu le 11 avril 2008.

Président du Conseil d'administration
Dominique Loiseau

GROUPE BERNARD LOISEAU**CHIFFRES CLES CONSOLIDES COMPARES EN MILLIERS EUROS**

	31 DECEMBRE 2007	31 DECEMBRE 2006
	IFRS	IFRS
Chiffre d'affaires	8 206	7 867
Résultat opérationnel	55	14
Résultat net	141	47
Capital social	1 790	1 790
Capitaux propres	10 930	10 867
Dettes financières à plus d'un an	490	224
Actifs non courants	9 547	8 750
Trésorerie nette	2 760	4 087
Endettement financier net	0	0
Total bilan	13 285	13 692
Dividendes	71	0
Bénéfice net par action en euros (hors actions d'autocontrôle)	0.10€	0.03€

Evolution du cours de l'action Bernard Loiseau SA de janvier à décembre
2007

Date	Cours moyen	Plus haut	Plus bas	Volume des titres échangés par mois	Capitaux échangés par mois (€)
janv-07	4,55	4,67	4,45	5 119	23 275
févr-07	4,56	4,72	4,50	5 487	24 996
mars-07	4,62	4,75	4,50	7 122	32 895
avr-07	4,71	4,79	4,60	6 774	31 913
mai-07	5,15	6,44	4,70	67 839	349 177
juin-07	6,04	6,31	5,60	35 222	212 618
juil-07	6,15	6,40	5,71	33 600	206 718
août-07	5,92	6,29	5,76	23 928	141 639
sept-07	6,16	6,30	6,03	31 901	196 384
oct-07	6,73	6,97	6,30	26 675	179 509
nov-07	6,61	6,90	6,11	13 192	87 140
déc-07	6,89	7,20	6,62	12 542	86 374

Place de cotation des actions : Bourse de Paris – Eurolist Compartiment C
Code SICOVAM : 6696 Code REUTER : BDLU.PA

Rapport du conseil d'administration de BERNARD LOISEAU S.A.

à l'Assemblée générale mixte

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale ainsi que nous en font obligation la loi et nos statuts, à l'effet de soumettre à votre approbation :

Les décisions ordinaires :

- le rapport du conseil d'administration, et le rapport général des commissaires aux comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007, ainsi que les conventions et engagements visés à l'article L.225-38 du code de commerce,
- l'affectation du résultat et la distribution de dividendes,
- des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2007,
- le renouvellement de l'autorisation donnée au conseil d'administration d'intervenir sur le marché pour acheter et vendre des actions de la société, ainsi que de réduire le capital par annulation d'actions,
- les pouvoirs pour les formalités.

Les décisions extraordinaires :

- l'annulation des actions auto détenues par la société,
- l'augmentation de capital par émission d'action réservée aux salariés,
- les pouvoirs pour les formalités.

Au présent rapport est annexé, conformément aux articles R 225-83 et R 225-102 du code de commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

A. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

1.1 Normes IFRS pour les états financiers consolidés :

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation définis par les normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les retraitements liés à la première application du référentiel IFRS et les principaux changements apportés par l'application de ce référentiel sur les comptes du groupe Bernard Loiseau ont été publiés en octobre 2005, en même temps que l'information semestrielle 2005, dans un document intitulé : « Etats de rapprochement IFRS de l'exercice 2004 ».

Les états financiers consolidés du Groupe Bernard Loiseau ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des placements de trésorerie évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

Nouvelles normes et interprétations applicables en 2007

Le groupe applique les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS et leurs interprétations, qui ont été adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2007.

Au cours de l'exercice, le groupe a adopté le nouvel amendement IAS 1 (Présentation des états financiers) ainsi que les nouvelles interprétations IFRIC listées ci-dessous devenus applicables de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007 :

- IFRIC 7 : Economies hyper inflationnistes
- IFRIC 8 : Champ d'application de la norme IFRS 2
- IFRIC 9 : Ré estimation des dérivés incorporés
- IFRIC 10 : Information financière intermédiaire et perte de valeur

L'amendement à la norme IAS 1 requiert que le groupe présente des nouvelles informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du groupe. Ces nouvelles informations sont incluses dans les états financiers.

L'entrée en vigueur des nouvelles interprétations IFRIC n'a par ailleurs pas eu d'impact sur la position financière du groupe, ce dernier n'étant pas concerné par le contenu et/ou les incidences de ces nouveaux textes, ou n'ayant pas retenu les options proposées.

On rappellera que la norme IFRS 7 a été appliquée par anticipation au 31 décembre 2006.

Cette norme requiert que les notes annexes permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer le critère significatif des instruments financiers du groupe ainsi que la nature et l'étendue des risques liés à ces instruments financiers.

Le groupe n'a par ailleurs pas anticipé de normes ou d'interprétations IFRIC dont l'application n'était pas obligatoire en 2007, en particulier la norme IFRS 8 : Information sectorielle (« management approach ») et l'interprétation IFRIC 11 (plans d'options au sein d'un groupe).

La norme IFRS 8 impliquera une présentation d'informations sur les secteurs d'activité opérationnels du groupe, et remplacera les dispositions relatives à la détermination des secteurs du premier niveau (secteurs géographiques) et de second niveau (secteurs d'activité). L'adoption de cette norme n'aura pas d'impact sur la position financière de la société et un impact très limité sur l'information sectorielle du groupe.

Le groupe n'est pas concerné par l'IFRIC 11.

Enfin, les textes publiés par l'IASB au 31 décembre 2007 mais pas en vigueur dans l'Union Européenne à cette date sont les suivants :

- IAS 1 révisée du 6 septembre 2007 : Présentation des états financiers (introduction du résultat global « comprehensive income »)
- IAS 23 : Amendements d'IAS 23 (coûts d'emprunts)
- IFRIC 12 : Concessions de services publics
- IFRIC 13 : Programmes de fidélisation clients
- IFRIC 14 : Actifs de régime à prestations définies et obligations de financement minimum

Le groupe n'est pas concerné par IFRIC 12 et IFRIC 13, et n'anticipe pas d'incidences significatives sur les comptes pour les autres textes mentionnés ci-dessus.

1.2 Référentiel comptable français pour les comptes sociaux :

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France et tiennent compte :

- du règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable homologué par l'arrêté du 22 juin 1999,
- des règles comptables sur la définition des actifs, amortissements et dépréciations issues des règlements CRC 2002-10, CRC 2004-06 ; applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005,
- aux règlements ultérieurs applicables du CRC, ainsi que des avis et recommandations applicables du Conseil National de la Comptabilité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

B. SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE

1. Faits marquants

L'année 2007 a été marquée par les éléments suivants :

- L'ouverture d'un nouveau restaurant à Beaune au 2^{ème} semestre 2007, baptisé Loiseau des Vignes, avec un nouveau concept de dégustation des vins aux verres
- Une augmentation du chiffre d'affaires du groupe de 4.3%
- Une amélioration de la marge brute de 7.05%, et du taux de marge de 2%.
- Une bonne maîtrise des charges de personnel et des autres charges opérationnelles a permis de dégager un résultat opérationnel positif pour la 2^{ème} année consécutive, 55 K€ en 2007 soit une progression de 292% (41 K€) par rapport à 2006.
- La troisième étoile au guide Michelin a été confirmée en février 2008.

2. Les chiffres clés

2.1. Données consolidées

Les comptes 2007, arrêtés par le conseil d'administration, font apparaître :

- Un chiffre d'affaires consolidé de 8 206 K€ contre 7 867 K€ en 2006, soit une augmentation de 4.3%
- Un résultat opérationnel consolidé positif de 55 K€ contre 14 K€ en 2006
- Et un résultat net consolidé bénéficiaire de 141 K€ contre 47 K€ de bénéfice en 2006.

Contribution au résultat net de chaque pôle géographique en K Euros

Pôle géographique	2007	2006
Bourgogne *	-143	-158
Paris	+284	+205
Résultat net consolidé	+141	+47

* Le résultat net du pôle Bourgogne est grevé par l'intégration de Loiseau des Vignes dont c'est la première année d'exploitation.

Le pôle géographique Bourgogne regroupe les activités suivantes :

- l'activité d'hôtellerie et restauration à Saulieu,
- l'activité de Consulting culinaire et l'exploitation de l'image et la marque Bernard Loiseau,
- et enfin l'activité du restaurant Loiseau des Vignes à Beaune depuis le 2^{ème} semestre 2007.

La proportion des activités de conseil par rapport au groupe représente 2.3% en 2007.

L'activité des restaurants parisiens est stable par rapport à 2006, et représente 29.8% du chiffre d'affaires consolidé, contre 31.1% en 2006. Cette légère baisse de contribution à l'activité du groupe est due à la variation du périmètre suite à l'ouverture du restaurant Loiseau des Vignes.

Malgré les charges exceptionnelles liées à l'ouverture au 2^{ème} semestre 2007 du nouveau restaurant Loiseau des Vignes à Beaune, le groupe réalise en 2007 un résultat opérationnel supérieur à 2006, et bénéficiaire de 55K€ contre 14 K€ en 2006. Cette bonne performance est liée non seulement au bon démarrage de ce restaurant, mais aussi à la bonne gestion de la marge et des charges d'exploitation poursuivie depuis 2004 au niveau du groupe.

La situation financière est toujours très saine, avec une trésorerie nette de 2 762 K€ au 31 décembre 2007 et un taux d'endettement quasi nul. Le groupe Bernard Loiseau possède donc les moyens de mener les actions nécessaires pour se développer.

C. SITUATION ET ACTIVITE DES SOCIETES DU GROUPE BERNARD LOISEAU AU COURS DE L'EXERCICE

1. Bernard Loiseau SA

1.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net de la société BERNARD LOISEAU SA s'élève à 5 079 K€ en 2007 contre 5 231 K€ en 2006. La ventilation en est présentée ci-dessous :

EN K€	2007	2006	Variation En K€	Variation En %
Restauration	3 291	3 271	20	1
Hôtellerie	1 501	1 343	158	12
Boutique et produits dérivés	236	531	-295	-56
Autres	7	56	-49	-88
Rétrocessions internes	24	4	20	
Redevances de location gérance (1)	20	26	-6	-30
TOTAL	5 079	5 231	-152	-3

(1) ces redevances sont versées par BL Organisation, filiale à laquelle BERNARD LOISEAU SA a donné son activité de consulting et droit d'image en location gérance depuis le 1/01/02.

Hors location gérance, le chiffre d'affaires est de 5 035 K€ (il était de 5 201 K€ en 2006).

L'activité Hôtellerie et restauration a augmenté de 178 K€, soit une augmentation de 3.8% en 2007 par rapport à N-1, liée à l'augmentation de la fréquentation du site de Saulieu.

Malgré l'augmentation du chiffre d'affaires de l'activité d'Hôtellerie et la restauration à Saulieu, le chiffre d'affaires de Bernard Loiseau SA a baissé de -172 K€, à cause d'une baisse des ventes des produits dérivés de la boutique en 2007 de 295 K€.

La durée du séjour à l'hôtel est stable par rapport à l'année précédente, grâce aux infrastructures qui permettent un séjour moyennant 2 nuits (spa, piscine, jardin).

1.2. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est passé de -714 K€ en 2006 à -648 K€, soit une amélioration de 2.2%.

Cette augmentation est liée aux points suivants :

- malgré la baisse du chiffre d'affaires des produits dérivés, la marge brute s'est améliorée de 2% par rapport à N-1
- Les charges d'exploitation sont maîtrisées, et ont baissé de 3.24% par rapport à 2006.

Les efforts de communication et de gestion se poursuivent afin d'amener la société à son seuil de rentabilité.

1.3. Résultat courant

Les charges financières externes sont inexistantes, en l'absence d'emprunt.

Les produits financiers sont constitués principalement des dividendes reçus de la SCI Du Maine pour 800 K€.

Le résultat courant avant impôts s'établit donc à 202 K€ au 31 décembre 2007 contre 85 K€ en 2006.

1.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est non significatif.

1.5. Résultat net

Le résultat net après impôt de l'exercice est bénéficiaire de 288 K€, contre 151 K€ de bénéfice en 2006.

L'impact de l'impôt est de 78 K€ (produit) contre 69 K€ (produit) en 2006.

L'impôt sur les résultats de 78 K€ correspond à :

- Impôts sur les bénéfices	-340 K€
- Reprise de la provision pour impôts	+413 K€
- Reprise provision pour impôt sur bénéfice SA Chez Marius	<u>5 K€</u>
Impôt sur les bénéfices (produit)	78 K€

1.6. Analyse de l'endettement

La société Bernard Loiseau SA n'a pas recours à l'endettement bancaire à moyen et long terme. Au 31 décembre 2007, les dettes financières sont constituées de comptes courants auprès des filiales pour 975 K€ et des soldes créditeurs de banque pour 1 K€.

La société bénéficie par ailleurs d'avances accordées par la Coface en 2007, au titre d'une assurance prospection pour un montant de 38 K€, comptabilisé en dettes conformément au PCG.

1.7. Activité en matière de Recherche et Développement

Néant

2. Les restaurants parisiens

Au total, Tante Marguerite et Tante Louise finissent l'année 2007 par un chiffre d'affaires stable par rapport à 2006.

Par ailleurs, la contribution des deux restaurants parisiens au résultat opérationnel consolidé est passée de 267 K€ à 367 K€ en 2007, soit une augmentation de 37% par rapport à 2006. Cette amélioration est le résultat de l'amélioration du taux de marge brute de 2 points par rapport à N-1, et à une meilleure gestion des charges de personnel et des autres charges externes.

3. B.L. Organisation

L'activité de consulting et de vente de droits d'image s'est élevée en 2007 à 189 K€ contre 222 K€ en 2006. Les contrats Agis et Manotel qui avaient été reconduits fin 2003, avec une révision de leur mode de rémunération, continuent. Cette activité de conseil se reconstruira parallèlement au rayonnement de la marque.

4. Société immobilière du Maine

Cette société civile de patrimoine est propriétaire des locaux dans lesquels sont exploitées les activités de Saulieu. Le résultat de l'exercice est constitué essentiellement des loyers refacturés à Bernard Loiseau SA, sous déduction des amortissements.

D. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes sociaux de BERNARD LOISEAU SA font ressortir un bénéfice net après impôt de 288 282 €.

Il est proposé à l'assemblée générale des actionnaires d'affecter ce bénéfice, comme suivant :

- Distribution dividendes : un dividende de 0.05 euro par action soit, sur la base du nombre total d'actions au 31/12/2007, un dividende d'un montant de 71 605 euros
- Affectation du solde en report à nouveau : soit 216 677 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale constate qu'il a été mis en distribution, au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENUS ELIGIBLES OU NON A L'ABATTEMENT
2006	0.05 €	Réfaction de 40% lorsque celle-ci était applicable
2005	0	Réfaction de 40% lorsque celle-ci était applicable
2004	0	Réfaction de 50% lorsque celle-ci était applicable

E. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

En application des dispositions de l'article L356-3, nous vous indiquons l'identité des personnes physiques ou morales détenant au 31 décembre 2007, directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers d'une part du capital social et d'autre part des droits de vote aux assemblées générales, savoir :

Plus du dixième : Tocqueville Finance 8, rue Lamennais - 75008 PARIS soit 17,1% du capital et 11,0% des droits de vote.

Plus de la moitié : Dominique LOISEAU et succession 33, rue Gambetta - 21210 SAULIEU, soit 53,4% du capital et 68,0% des droits de vote.

F. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne contiennent pas des charges et dépenses somptuaires.

G. DONNEES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Les informations sociales et environnementales, présentées ci-dessous conformément à l'article L 225-102-1 du Code de Commerce sont relatives au groupe.

1. Données sociales

1.1. Effectifs et heures supplémentaires

Effectif total au 31 décembre 2007 :

	CDI	CDD	Total
Cadres	14		14
Agents de maîtrise	5		5
Employés	70	9	79
Apprentis		13	13
TOTAL	89	22	111

Soldes des mouvements de personnel dans le groupe (embauches – départs) en 2007 : 22 personnes

Se répartissant comme suit :

- embauches : 167 personnes (dont 92 en CDD)
- départs volontaires ou fin de contrat : 145
- licenciements (pour motifs non économiques) : 0

Heures supplémentaires :

Nombre de salariés ayant accompli des heures supplémentaires : 28

Nombre total d'heures supplémentaires accomplies dans l'année : 1 720 heures

L'entreprise applique la modulation du temps de travail sur l'année.

Main d'œuvre extérieure au groupe :

Nombre de mois de mission d'intérim sur l'année : 0

Durée moyenne des contrats de mission d'intérim en mois : 0

1.2. Sauvegarde de l'emploi

Un seul licenciement économique en 2007, suite au rachat d'un fonds de commerce avec reprise des salariés.

1.3. Temps de travail

Organisation du temps de travail :

Temps de travail effectif réel hebdomadaire :

- 1 Administration : 39 heures
- 2 Autres employés non cadres Saulieu : 39 et 35 heures
- 3 Autres employés non cadres Paris : 39 heures
- 4 Chefs de service : au forfait jours
- 5 Cadres : au forfait jours

Temps partiel :

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de salariés travaillant à temps partiel	2	0	2

Absentéisme :

	Maladie	Accident du travail ou MP	Maternité et paternité	Autres (hors CP et RTT)	Total
Nombre de jours d'absence	767	157	80	168	1 172
- dont Cadres et Agents de maîtrise	241	32	16		289
- dont Employés	493	78	64	137	772
- dont Apprentis	33	47	0	31	111

1.4. Rémunérations

Salaire moyen :

Montant du salaire brut mensuel moyen :

- Cadres : 5 384 €
Agents de maîtrise : 3 066 €
Employés : 1 983 €

Epargne salariale :

Il n'y a pas eu d'intéressement ni de participation aux salariés au titre de l'exercice 2007.

1.5. Relations professionnelles

Institutions représentatives du personnel existantes

En Août 2005, un procès de carence totale aux élections de la délégation unique du personnel a été constaté suite à l'absence des candidatures.

Accords collectifs d'entreprise en vigueur

- 1 Accord de réduction et d'organisation du temps de travail
- 2 Accord de participation aux bénéfices

1.6. Divers

Conditions d'hygiène et de sécurité

- Nombre d'accidents du travail avec arrêt : 10
Nombre d'accidents de trajet avec arrêt : 0
Nombre de maladies professionnelles déclarées : 0
Montant des cotisations accidents du travail : 55 430 €

Formation

Part de la masse salariale consacrée à la formation +20 salariés	1.60%
Part de la masse salariale consacrée à la formation -20 salariés	1.05%
Nombre de salariés ayant bénéficié de la formation	33 salariés
Nombre d'heures de formation suivies	415
Nombre de formation en alternance	12

Œuvres sociales

Budget Œuvres sociales : 6 074 €

2. Données environnementales

Indicateurs environnementaux	Unités	2007
Consommation d'énergie électrique	KWH	1 697 931
Consommation de fuel (chauffage)	m3	56
Consommation de gaz	KWH	410 126
	L	14 375
Consommation d'eau	m3	20 468

Les autres points relevant des décrets des 28 février et 30 avril 2002 concernant les données environnementales sont sans objet.

H. PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Au cours du 1^{er} semestre 2007, et dans le cadre du développement du groupe, la société mère Bernard Loiseau SA a pris une participation de 15.89 % (130 K€) dans la société SAS Newcore dont l'activité principale est la restauration. Aucune autre évolution de périmètre n'a été constatée depuis le 31 décembre 2006.

La SAS Newcore est considérée comme une entreprise associée au sein de laquelle le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle il exerce une influence notable qui s'accompagne au cas présent d'une représentation dans les organes de direction et d'une participation aux décisions stratégiques.

A ce titre, la participation dans la SAS Newcore a été comptabilisée dans les comptes consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

I. INFORMATIONS CONCERNANT LA REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'Article L 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération brute totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social, tant par la société que par des sociétés contrôlées par votre société au sens de l'Article L 233-16 du Code de Commerce.

Noms	Statuts	Salaires (bruts fixes) K€		Salaires (bruts variables) K€		Rémunérations exceptionnels K€		Jetons de présence K€		Total 2007		Total 2006	
		2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	dus	versés	dus	versés
Mme Dominique LOISEAU	Présidente du Conseil d'administration	124	124	0	0	Néant	Néant	Néant	Néant	124	124	124	124
Mme Isabelle PROUST	Directrice Générale Et administrateur	129	129	50	36	Néant	Néant	Néant	Néant	179	179	165	165
Patrick BERTRON	Chef de cuisine et Administrateur	86	86	15	13	Néant	Néant	Néant	Néant	101	101	99	99
Mme Catherine LOISEAU	Administrateur	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Mr François Pierson	Administrateur	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Mr Bernard CLAUZEL	Administrateur	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Mr Yves BAYON DE NOYER	Administrateur jusqu'au 24 mai 2007	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total		339	339	65	49	0	0	0	0	404	404	388	388

J. POLITIQUE DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération des dirigeants et des cadres de direction également mandataires sociaux se compose d'une partie fixe et d'une partie variable, forfaitaire ou proportionnelle au salaire fixe.

Le niveau de ces deux rémunérations est déterminé par le comité des rémunérations et approuvé par le conseil d'administration, la partie variable étant attribuée en fonction d'objectifs (marges, résultat, niveau de qualité....)

K. POLITIQUES ET PROCESS MIS EN ŒUVRE PAR L'ENTITE DANS LA GESTION DU CAPITAL

Les distributions de dividendes sont décidées chaque année en fonction des résultats du groupe.

La société Bernard Loiseau SA consolide des sociétés dont les comptes sociaux présentent des capitaux propres au moins égaux à la moitié du capital social au 31 décembre 2007, à l'exception de la société Loiseau des Vignes pour laquelle une assemblée générale extraordinaire décidera avant la fin du 1^{er} semestre 2008 la poursuite de l'activité.

Bernard Loiseau SA gère son capital en limitant le recours à l'endettement.

L. MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'Article L 225-102-1 alinéa 3, nous vous rendons compte ci-après de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice.

Madame Dominique LOISEAU :
Présidente du Conseil d'administration
Date d'entrée en fonction: 1^{er} mars 2003
Administrateur
Date de nomination: 13 juin 2001

Fin d'exercice du mandat: exercice clos le 31 décembre 2012
Autres mandats exercés actuellement : Présidente de la SAS « Chez Tante Louise »
Présidente du conseil d'administration de SA « Chez Marius »
Présidente du conseil d'administration de la SA «Loiseau des Vignes »
Gérante de la SCI du Maine
Administrateur de la SAS Newcore

Madame Isabelle PROUST
Directrice générale de Bernard Loiseau SA
Date d'entrée en fonction : 1er juin 2004
Administrateur
Date de nomination : 30 juin 2005
Fin d'exercice du mandat : exercice clos le 31 décembre 2010
Autres mandats exercés actuellement : Administrateur de la SA Chez Marius
Administrateur de la SA Loiseau des Vignes
Gérante de la SARL Au Pays de Bresse
Présidente de la SAS Newcore

Madame Catherine LOISEAU :
Administrateur
Date de nomination : 13 juin 2001
Fin d'exercice du mandat : exercice clos le 31 décembre 2012
Autres mandats exercés actuellement : Gérante de la SARL BL Organisation

Monsieur Patrick BERTRON :
Administrateur
Date de nomination : 18 juin 2003
Fin d'exercice du mandat : exercice clos le 31 décembre 2008
Autres mandats exercés actuellement : Administrateur de la SA Loiseau des Vignes

Monsieur Bernard CLAUZEL :
Administrateur
Date de nomination : 18 juin 2003
Fin d'exercice du mandat : exercice clos le 31 décembre 2008

Monsieur François PIERSON
Administrateur
Date de nomination : 29 juin 2006
Fin d'exercice du mandat : exercice clos le 31 décembre 2011

Monsieur Yves BAYON de NOYER :
Administrateur
Date de nomination : 13 juin 2001
Fin d'exercice du mandat : 24 mai 2007
Autres mandats exercés actuellement : Président et Administrateur : AGIS SA et BND SA
Gérant de le SCI Le Petit Fontenay
Gérant de la SCI SBN

M. ÉTAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du code de commerce, le présent rapport doit rendre compte de l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice et doit établir la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens des dispositions de l'article L 225-180 dans le cadre du plan d'épargne entreprise prévu par les articles L 443-1 à L 443-99 du code du Travail et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise. Sont également prises en compte les actions détenues directement par les salariés durant les périodes d'incessibilité prévues aux articles L 225-194 et L 225-197, à l'article 11 de la Loi du 6 Août 1986 et à l'article 442-7 du code du Travail.

La proportion du capital détenue par les salariés au 31 décembre 2007 au sein du capital de la société Bernard Loiseau SA en vertu des dispositions précitées est inexistante.

Le conseil d'administration demande à l'assemblée générale extraordinaire pouvoir pour procéder à une augmentation de capital par émission d'actions réservée aux salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce.

N. ELEMENTS SUCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

En application de l'article L.225-100-3 du Code de commerce, nous vous apportons les précisions suivantes :

La structure du capital ainsi que les participations directes connues dans le capital de Bernard Loiseau SA sont décrites dans la partie (E) du rapport du conseil d'administration à l'Assemblée Générale.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom d'un même actionnaire.

En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, un droit de vote double est attribué dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de liquidation de communauté de biens entre époux, de succession ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai prévu à l'alinéa précédent.

Toutefois, tout actionnaire pourra, s'il le désire, renoncer définitivement ou temporairement à son droit de vote double pour tout ou partie de ses actions.

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires, aucune action de concert déclarée, ou réputée.

Hormis l'existence de droits de vote double, les statuts de la société ne comportent aucune particularité, notamment en ce qui concerne les règles de nomination et de révocation des membres du conseil d'administration et les règles régissant la gestion des pouvoirs au sein du conseil d'administration.

La modification des statuts de notre société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Il n'existe enfin aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés en cas de révocation, licenciement ou démission.

O. POSSIBILITE DE RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

La société BERNARD LOISEAU SA a repris, par une décision de l'assemblée générale des actionnaires du 18 juin 2003, le contrat d'animation qui avait été conclu entre Monsieur Bernard Loiseau es-qualité et la société de bourse PORTZAMPARC, début 1999.

Il apparaît nécessaire de demander à l'Assemblée Générale de renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'acheter et de vendre des actions de la société, aux conditions de quorum et de majorité des assemblées ordinaires, afin de continuer à pouvoir :

- assurer l'animation du titre au travers d'un contrat d'animation conforme à la charte AFEI reconnue par l'AMF ;
- consentir des options d'achat d'actions ;
- remettre des actions pour réaliser des opérations d'acquisition dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- annuler des actions ainsi rachetées si intérêt il y a.

Statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées extraordinaires, l'Assemblée Générale devra donner la possibilité au Conseil d'annuler les actions auto détenues par la société et ce dans le strict respect de la réglementation boursière.

Un rapport spécial sur la réalisation des opérations d'achat d'actions, est présenté en dernière partie de ce rapport annuel.

Le descriptif intégral du programme de rachat par la société de ses propres actions, qui sera soumis aux actionnaires lors de l'Assemblée générale du 18 juin 2008 est disponible sur le site Internet de la société : www.bernard-loiseau.com

P. GESTION DES RISQUES

Compte tenu de son activité et de ses modes de financement, le groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés de types options, swaps ou contrats à terme. Il est par ailleurs peu exposé aux différentes natures de risque financier.

Risque de taux d'intérêt

Les risques de taux d'intérêt liés au financement du groupe sont peu significatifs. Le capital restant dû sur les emprunts auprès des établissements de crédit ne représente que 505K€. Aucune sensibilité aux variations des taux d'intérêts n'est susceptible d'impacter le coût brut de l'endettement financier ; les deux emprunts souscrits étant respectivement à taux fixe à 3.55% et 3.75%

Concernant les actifs détenus portant intérêts, l'impact d'une fluctuation des taux d'intérêt du marché est limité sur la trésorerie opérationnelle du groupe. L'impact est susceptible d'être plus significatif sur le résultat du Groupe, même si les placements concernant essentiellement des produits de trésorerie court terme, dont la rémunération varie peu : sur ce plan, le groupe analyse et calcule périodiquement l'impact sur le résultat d'une modification spécifique des taux d'intérêt.

Risque de change

Compte tenu de la nature de l'activité et du mode de règlement des clients, le risque de change est non significatif.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie ne remplisse pas ses engagements.

Le groupe est exposé aux risques afférents aux actifs financiers tels que les créances commerciales, les placements de trésorerie et les disponibilités.

La gestion du risque pour les placements de trésorerie et les disponibilités s'effectue en sélectionnant des institutions financières bénéficiant d'une notation financière élevée, et en répartissant ses actifs sur plusieurs établissements financiers. Les placements de trésorerie sont des placements à court terme, aisément convertibles et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Compte tenu du montant limité des créances commerciales, du niveau élevé de solvabilité de ses principaux clients et des procédures de gestion des risques commerciaux en vigueur, le groupe estime qu'il n'est pas exposé à un risque élevé au regard des expositions de crédit aux clients. Les prestations sont réglées principalement en espèce, par chèque ou au moyen de cartes de crédit renommées.

Risque de liquidité

Eu égard à la nature et aux montants de sa trésorerie et de ses emprunts, le groupe estime ne pas présenter de risques de liquidité. La gestion prudente de ce risque opérée par le groupe implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et d'être à même de dénouer rapidement les placements de trésorerie. (Cf tableau des notes aux états financiers consolidés : point 5.4.17)

Risque de capital

Cf paragraphe (K) du rapport de gestion.

Q. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement susceptible d'influer sur les comptes de la société ou du groupe de manière significative n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

R. PERSPECTIVES D'AVENIR

Après 3 années consacrées à la réorganisation opérationnelle de la société, pour se doter d'une structure performante et améliorer continuellement la qualité des prestations pour atteindre l'objectif d'une perfection toujours renouvelée, l'entreprise s'est dotée des moyens de communication lui permettant de retrouver son audience sur la scène gastronomique.

Ces actions ayant eu des résultats concrets très positifs (augmentation de la fréquentation, amélioration des marges et du résultat, retour aux bénéfices au niveau du groupe), l'entreprise s'ouvre résolument au développement de ses activités d'autant plus que sa situation financière particulièrement saine et son très faible niveau d'endettement lui permettent de mener une politique ambitieuse.

Une première concrétisation de cette ambition de développement est l'ouverture du restaurant Loiseau des Vignes à Beaune en 2007, sur un concept innovant de vins au verre.

Le groupe Bernard Loiseau se développera à court et moyen terme sur son cœur de métier, l'Hôtel et la restauration ainsi qu'en valorisant son savoir-faire dans son secteur.

RESULTATS DE LA SOCIETE BL SA AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(R225-83 et R225-102 du code de commerce)

Exercices concernés (en euros)	31/12/03	31/12/04	31/12/05	31/12/06	31/12/07
Capital fin d'exercice					
Capital social	1 790 125	1 790 125	1 790 125	1 790 125	1 790 125
Nombre actions ordinaires	1 432 100	1 432 100	1 432 100	1 432 100	1 432 100
Nombre d'actions à Dividendes prioritaires					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT	4 723 943	4 748 845	4 411 285	5 231 061	5 078 800
Résultat avant impôts Amortis. - provisions	2 972 170	- 435 520	-873 646	497 113	633 862
Impôts sur les bénéfices	1 702 586	- 233 317	- 369 696	- 68 912	-78 381
Participation des salariés					
Résultat après impôts	636 722	- 761 788	- 966 717	150 717	288 282
Résultat distribué				71 168	* 71 605
Résultat par action					
Résultat après impôts, et particip. Salariés avant amortis.-provisions	0.89	- 0.30	- 0.35	0.40	0.50
Résultat après impôts, et particip.salariés, après Amortis. - provisions	0.44	- 0.53	- 0.68	0.11	0.20
Dividende brut versé à Chaque action				0.05	* 0.05
Personnel					
Effectif moyen	56	62	61	58	61
Montant masse salariale	1 802 567	1 674 458	1 851 920	1 879 745	1 852 488
Sommes versées au titre des avant. sociaux de l'ex. (charges sociales)	616 066	597 004	679 607	688 516	670 659

Nota : le nominal pour une action a été ramené en 1998 de 560 F à 8F, puis porté en 2000 de 8 F à 1,25 €.

* distribution proposée à l'Assemblée générale du 18 juin 2008.

Rapport du Président du conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires sur le contrôle interne de la société BERNARD LOISEAU SA et du groupe

Selon les termes de la loi de sécurité financière n°2003-706 du 1^{er} août 2003 (C.Com. art L 225-37) : *Le président du conseil d'administration rend compte, dans un rapport joint au rapport de gestion ... des procédures de contrôle interne mises en place par la société.*

Conformément aux recommandations de l'AMF, le présent rapport a pris en compte le guide de mise en œuvre simplifié du cadre de référence du contrôle interne.

La société Bernard Loiseau SA est dotée d'un contrôle interne répondant aux objectifs suivants :

- s'assurer de la conformité aux lois et règlements, aux valeurs, normes et règles internes à l'entreprise, de tous les actes gestion, réalisations d'opérations ou comportements,
- protéger les actifs et le patrimoine de l'entreprise,
- garantir les ressources de l'entreprise et veiller à leur bonne utilisation,
- doter l'entreprise de moyens de prévention et de maîtrise des risques,
- assurer la fiabilité et la qualité de l'information financière,
- faire respecter la politique de la direction et contrôler son application.

Cependant, comme tout système de contrôle, le dispositif de contrôle interne de Bernard Loiseau SA ne peut fournir une garantie absolue que les risques soient totalement éliminés et ne procure qu'une assurance raisonnable quant à la réalisation de ses objectifs.

Compte tenu de son périmètre d'activité délimité (hôtellerie, restauration, vente de produits alimentaires), les risques encourus par la société Bernard Loiseau sont néanmoins clairement identifiés et limités à son exploitation courante. Il convient de souligner que le groupe est très faiblement endetté, et qu'il n'a recours à aucun instrument financier dérivé. Il est peu exposé aux différentes natures de risque financier. En l'absence de filiales étrangères et compte tenu du montant limité des transactions effectuées en devises, il n'est notamment confronté à aucun risque de change significatif.

Les activités du groupe ne génèrent pas de risque notable en matière environnementale.

Pour prévenir les risques et répondre aux objectifs définis ci-dessus, la société a mis en place l'organisation suivante :

- contrôle interne organisé sous la responsabilité du Directeur Général et responsabilité de chaque chef de service dans l'organisation de son service afin de veiller à la bonne utilisation des ressources de l'entreprise,
- suivi de l'activité quotidienne grâce au système d'information permettant également un contrôle des coûts et de la trésorerie journalier,
- élaboration d'une information financière mensuelle (tableaux de bord) et trimestrielle (situation comptable) destinée à la direction de l'entreprise,
- intervention régulière du conseil d'administration et contrôle des comptes par les commissaires aux comptes,
- attention particulière au respect des normes sociales et de sécurité,
- protection des actifs par le biais de systèmes de sécurité et d'assurances.
- fixation des rémunérations des mandataires sociaux

Les principales procédures de contrôles se concrétisent de la manière suivante :

1. Le contrôle interne dans chaque service : des procédures écrites et le principe de responsabilisation des chefs de service au bon fonctionnement et à la bonne utilisation des ressources de l'entreprise.

La société a élaboré un code de procédures écrites simple – compte tenu de sa taille – mais rigoureux dont l'objectif est de prévenir les risques de fraude et de dépenses contraires à l'intérêt de l'entreprise. Des procédures de contrôle du chiffre d'affaires, des encaissements clients, des commandes et du contrôle des achats, ainsi que des inventaires physiques du stock ont été mises en place.

2. Le suivi de l'activité quotidienne : remontée d'information journalière des principaux indicateurs d'activité et de trésorerie.

Le nombre de couverts et de nuitées et le chiffre d'affaires afférent sont connus chaque jour, de même que les ventes de la boutique. Les flux de trésorerie sont également contrôlés quotidiennement, une séparation entre les interventions opérationnelles et comptables assurant un réel contrôle des flux.

Les autres activités (produit de licences, prestations en partenariat ...) sont gérées par le biais de contrats qui font l'objet d'une facturation et d'un suivi régulier avec les partenaires commerciaux.

3. Les outils de pilotage de l'activité et d'information de la direction de l'entreprise : un système d'information permettant de contrôler les coûts quotidiennement et une organisation visant à produire une information de gestion mensuelle

La consommation matières est suivie précisément grâce à un système de « fiches techniques » qui détaillent les coûts matières par recette et permettent d'en suivre l'utilisation par portion. Par ce biais et le contrôle rigoureux des entrées et sorties de stock, il est possible de suivre la marge sur consommation matières. Ce système est complété par l'organisation d'inventaires physiques exhaustifs trimestriels.

4. Les conseils externes : apport d'expertise et contrôle exercé par le conseil d'administration et les commissaires aux comptes

Les sociétés d'exploitation du groupe sont constituées en SA ou SAS faisant ainsi l'objet de contrôle des commissaires aux comptes. Les sociétés non tenues à un contrôle légal font l'objet d'un examen limité de la part des commissaires aux comptes dans le cadre du contrôle du groupe.

Le conseil d'administration de Bernard Loiseau SA, compte tenu de sa composition et de l'engagement de ses membres, exerce un rôle de conseil important auprès des organes de direction de la société, ainsi qu'un contrôle effectif.

L'information des actionnaires : une obligation de transparence vis-à-vis des actionnaires et la publication du chiffre d'affaires, des résultats et des événements affectant la vie de l'entreprise dans les conditions fixées par la loi.

Le chiffre d'affaires est publié dans les 45 jours suivant la fin du trimestre, les résultats semestriels sont publiés dans les 60 jours et 120 jours suivant la fin du semestre, respectivement sur Internet et au Bulletin des annonces légales ainsi que le prévoit la réglementation.

5. La protection des actifs : surveillance et assurance

Les actifs de l'entreprise (bâtiments, installations et agencements, stocks, cave) font l'objet d'une double surveillance, humaine (via un système de gardiennage) et technique (système de surveillance et alarme).

Les actifs sont assurés en cas de sinistre. Une couverture pour perte d'exploitation a également été souscrite.

6. Le respect des normes sociales, d'hygiène et de sécurité : une politique d'entreprise qui vise à se conformer à la réglementation en transparence avec les salariés et l'administration

L'entreprise est soumise à des règles strictes en matières d'hygiène et de sécurité (BVC). Elle fait l'objet de contrôles des organes d'Etat. Elle n'a jamais été mise en défaut lors de ces contrôles. De même, les récents contrôles sur le respect de la législation sociale n'ont pas donné lieu à des redressements. Les recommandations de ces organes de contrôle sont ensuite mises en œuvre.

7. Le contrôle juridique et opérationnel de la maison mère sur ses filiales est exercé à travers :

- la remontée journalière de l'information de gestion (chiffre d'affaires réalisé) au service comptable de la maison mère qui centralise l'information et tient la comptabilité des filiales,
- la mise en place de procédures communes,
- l'implication opérationnelle des responsables de la société mère dans le suivi des filiales.

8. La politique de rémunération des mandataires sociaux est présentée au point (J) du rapport de gestion du conseil d'administration.

Processus relatifs à l'information comptable et financière

Le dispositif de contrôle interne relatif à l'information comptable et financière vise à assurer :

- le respect des normes et principes comptables en application,
- le contrôle de la production des éléments financiers,
- la fiabilité des remontées d'information financière élaborée et son traitement centralisé par le groupe
- l'anticipation du traitement des opérations comptables complexes

En effet, l'information financière des filiales est assurée par la société mère, Bernard Loiseau SA, dans le cadre de la comptabilité courante et de la consolidation semestrielle étant précisé que le suivi quotidien de l'exploitation est réalisé par chacune des filiales opérationnelles à l'aide d'un même progiciel répondant aux exigences de nos activités.

Le service comptable et financier est centralisé à Saulieu et placé sous la direction effective de la Direction générale.

La comptabilité est suivie sur un progiciel du marché reconnu et utilisé par de nombreuses entreprises ; aucun développement spécifique n'a été nécessaire pour l'adapter aux besoins du groupe. Par ailleurs, les progiciels utilisés sont régulièrement mis à jour et leur maintenance est assurée par leurs concepteurs.

Les activités exercées ne demandant aucun aménagement aux principes comptables généraux tant pour l'établissement des comptes individuels que pour celui des comptes consolidés.

Hormis l'évaluation spécifique des actifs incorporels, les activités exercées ne génèrent pas de risque particulier en terme d'incidence sur les résultats et la situation financière du groupe, étant donné notamment les différents contrôles opérationnels et procédures mis en place.

La centralisation des services comptables garantit l'homogénéité des comptes individuels des sociétés du groupe et contribue par ailleurs à la sécurisation du processus de consolidation.

Rapport du Président du conseil d'administration à l'Assemblée générale mixte des actionnaires sur le fonctionnement du conseil d'administration de la société BERNARD LOISEAU SA

Selon les termes de la loi de sécurité financière n°2003-706 du 1^{er} août 2003 (C.Com. art L 225-37) : *Le président du conseil d'administration rend compte, dans un rapport joint au rapport de gestion des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration.*

1. Le fonctionnement du conseil d'administration

Le fonctionnement du conseil d'administration est régi par les articles 15 à 20 des statuts de la société Bernard Loiseau SA.

Pouvant être composé de 3 à 18 membres, le conseil d'administration de la société Bernard Loiseau SA compte actuellement 6 administrateurs, dont 3 administrateurs indépendants nommés pour leurs compétences professionnelles et leurs connaissances des problématiques du secteur et 3 administrateurs salariés de l'entreprise. Il est présidé par Madame Dominique Loiseau.

Le conseil d'administration se réunit toutes les 8 à 12 semaines et aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Ainsi, en 2007, 4 réunions ont eu lieu avec un taux d'assiduité proche de 90 %. Préalablement à la réunion du conseil, un ordre du jour ainsi que le projet de procès verbal de la précédente séance sont adressés à chaque administrateur afin de recueillir ses observations éventuelles sur ce projet et qu'il puisse compléter le cas échéant l'ordre du jour.

Les Commissaires aux comptes sont invités aux réunions du Conseil d'administration arrêtant les comptes et y participent régulièrement.

Le conseil d'administration contribue de manière active à la réflexion stratégique de l'entreprise et au contrôle des actions mises en œuvre par la direction de l'entreprise. La taille et l'activité du groupe concentrée sur l'hôtellerie et la restauration, l'absence de risques notamment en matière de taux et de change ne nécessitent pas la création de comités spécifiques dans ces domaines.

Un comité des rémunérations a été mis en place. Il est à noter que les modalités de rémunération des mandataires et des administrateurs salariés ne présentent pas de risque ou complexité particulière (absence de stocks options).

L'assemblée générale peut allouer aux administrateurs à titre de jetons de présence une somme fixe annuelle. Aucun jeton de présence n'a été alloué au titre de l'exercice 2007.

2. Les limitations des pouvoirs du directeur général

Le conseil d'administration du 1^{er} juin 2004 a opté pour la dissociation des fonctions de président et de directeur général. Madame Dominique Loiseau assure la fonction de président du conseil d'administration, Madame Isabelle Proust, la direction générale de la société.

Le Président et le Directeur Général représentent la société à l'égard des tiers. Le directeur général exerce ses fonctions sous le contrôle du conseil d'administration dans les conditions fixées par les statuts de la société.

Rapport du Président du conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires relatif à la possibilité d'augmentation de capital réservée aux salariés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de vous soumettre un projet de résolution tendant à autoriser le Conseil d'Administration, à procéder à une augmentation de capital par émission d'actions réservée aux salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce.

Les actions de la Société détenues par le personnel de Bernard Loiseau SA et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce, représentent moins de 3 % du capital de Bernard Loiseau SA.

En vertu des dispositions contenue dans la loi n° 2001-152 du 19 février 2001 sur l'épargne salariale, codifiées sous l'article L 225-129-6, deuxième alinéa du Code de Commerce, les sociétés dont l'actionnariat salarié (de la société et du groupe) est inférieur à 3 % du Capital (de la société) ont l'obligation de proposer au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tous les trois ans, un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues à l'article L 442-5 du Code du travail si, au vu du rapport présenté à l'Assemblée Générale par le Conseil d'Administration, les actions détenues par le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de Commerce représentent moins de 3 % du capital.

Pour se conformer aux dispositions légales, il vous est proposé d'autoriser le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, dans un délai maximal de dix huit mois, à une augmentation de capital réservée aux salariés, dans la limite d'un plafond de 1 % du capital social, étant précisé que l'autorisation ainsi conférée au Conseil d'Administration entraînera renonciation expresse des actionnaires à leurs droits préférentiels de souscription au profit desdits salariés.

Conformément aux dispositions de l'article L 443-5 du Code du travail, le prix de souscription des actions à émettre à l'occasion de l'augmentation de capital qui serait décidée en application de l'autorisation conférée par votre Assemblée serait égal ou supérieur à 80 % de la moyenne des cours cotés de l'action lors des vingt séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'Administration fixant la date d'ouverture de la souscription.

Il est également proposé à votre Assemblée de déléguer la compétence au Conseil d'Administration à l'effet de déterminer, dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus, toutes les conditions et modalités de l'augmentation de capital, notamment décider le montant à émettre, le prix d'émission, les modalités de chaque émission, arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, constater la réalisation de l'augmentation de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites et prendre toutes mesures pour la réalisation de l'augmentation de capital, procéder aux formalités consécutives à celle-ci et apporter aux statuts les modifications corrélatives à cette augmentation de capital.

Votre Conseil vous invite, après lecture du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

GRUPE BERNARD LOISEAU
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

A. Bilan au 31 décembre 2007 en K€

Actif en K€	31.12.2007	31.12.2006
Goodwills	1 340	1 040
Marques	638	638
Autres immobilisations incorporelles	19	16
Immobilisations corporelles	7 260	6 975
Participations dans des entreprises associées	115	
Immobilisations financières	100	62
Impôts différés actifs	75	19
Actifs non courants	9 547	8 750
Stocks et en-cours	523	441
Clients et comptes rattachés	207	216
Créance d'impôt exigible	0	5
Autres actifs courants	245	191
Trésorerie et équivalents	2 763	4 089
Actifs courants	3 738	4 942
Total de l'actif	13 285	13 692

Passif	31.12.2007	31.12.2006
Capital social	1 790	1 790
Primes d'émission	3 306	3 306
Réserves	5 693	5 724
Résultat de l'exercice	141	47
Capitaux propres	10 930	10 867
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	490	224
Provisions à long terme	175	282
Impôts différés passifs	0	0
Autres passifs non courants	0	0
Passifs non courants	665	506
Emprunts et dettes financières à moins d'un 1 an	57	16
Fournisseurs et comptes rattachés	512	475
Dettes d'impôt courant	28	261
Autres passifs courants	1 082	1 151
Provisions à court terme	11	416
Passifs courants	1 690	2 319
Total Passif	13 285	13 692

B. Compte de résultat en K€

	31.12.2007	31.12.2006
Chiffre d'affaires	8 206	7 867
Achats consommés	-1 775	-1 859
Marge brute	6 431	6 008
Autres produits de l'activité	0	0
Charges externes	-1 630	-1 456
Impôts et taxes	-294	-257
Charges de personnel	-3 741	-3 566
Dotations aux amortissements	-760	-730
Dotations aux provisions et aux dépréciations	75	64
Autres charges et produits d'exploitation	-26	-49
Résultat opérationnel courant	55	14
Dépréciation de l'écart d'acquisition		
Autres produits et charges opérationnels		
Résultat opérationnel	55	14
Produits de trésorerie et d'équivalents	103	94
Coût de l'endettement financier brut	-15	-9
Coût de l'endettement financier net (produit)	88	85
Autres produits financiers	0	0
Autres charges financières	-1	0
Quote part dans le résultat des entreprises associées	-15	
Résultat avant impôt	127	
Charge d'impôt (Produit en N)	14	-52
Résultat net	141	-52
Nombre d'actions en circulation	1 432 100	1 432 100
Nombre d'actions total en circulation hors titres en autocontrôle	1 424 845	1 426 146
Résultat net par action (en euros)	0,10 €	0,03 €
Résultat net dilué par action (en euros)	0,10 €	0,03 €
Dividende ordinaire par action	*0,05	0,05 €

*Dividende proposé à l'Assemblée générale du 24 mai 2008

(-) si charges et (+) si produits

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre d'actions en circulation (1 432 100 actions) à l'exclusion des titres d'autocontrôle (7 255 actions en moyenne sur l'année 2007).

Au 31 décembre 2007, il n'existe pas d'instruments dilutifs.

C. Tableau des flux de trésorerie en K€

	31.12.07	31.12.06
Résultat net consolidé	141	47
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	685	666
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		
Autres produits et charges calculés		
Plus et moins value de cession	13	
Profits et pertes de dilution		
Quote part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	15	
Dividendes		
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôt	854	713
Coût de l'endettement financier net	-88	-85
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	-14	52
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net d'impôt (A)	752	680
Impôt versé (B)	-696	-69
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel (C))	-147	322
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D)=(A+B+C)	-91	933
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 360	-367
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-25	-5
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	1	4
Incidence des variations de périmètre		
Dividendes reçus		
Variation des prêts et avances consentis		
Subvention d'investissement reçue		
Variation de périmètre	-130	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	-1 514	-368
Sommes reçues lors de l'exercice des stocks options		
Rachats et reventes d'actions propres	-7	-4
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-71	
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
Souscription d'emprunts	300	
Remboursement d'emprunt	-32	-13
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financements)	88	85
Autres flux liés aux opérations de financement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	278	68
Incidence des variations des cours de devises (G)		
Variation de trésorerie nette (D+E+F+G)	-1 327	633
Trésorerie d'ouverture	4 087	3 454
Trésorerie de clôture	2 760	4 087
Variation de trésorerie nette	-1 327	633

D. Tableau de variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres est détaillée dans le tableau ci-après :

En K€	Capital social	Primes d'émission	Titres Auto-détenus	Réserves	Résultat	Total Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2005 en normes IFRS	1 790	3 306	-27	6 063	-308	10 824
Variation des actions propres			-4			-4
Affectation du résultat de l'exercice 2005				-308	308	0
Résultat net consolidé de l'exercice					47	47
Capitaux propres au 31 décembre 2006 en normes IFRS	1 790	3 306	-31	5 755	47	10 867
Variation des actions propres			-7			-7
Affectation du résultat de l'exercice 2006 (1)				-24	-47	-71
Résultat net consolidé de l'exercice					141	141
Capitaux propres au 31 décembre 2007 en normes IFRS	1 790	3 306	-38	5 731	141	10 930

(1) Distribution d'un dividende de 71 K€ (Assemblée générale du 24 mai 2007)

E. Note aux comptes consolidés

L'activité du groupe Bernard Loiseau est répartie entre deux zones géographiques :

- En Bourgogne :

- . Saulieu : Relais et Châteaux et exploitation de la marque Bernard Loiseau
 - Bernard Loiseau SA (Relais Bernard Loiseau) au 2 rue d'Argentine, 21210 Saulieu dont les deux activités principales sont la restauration et l'hôtellerie de luxe,
 - Bernard Loiseau Organisation SARL, au 4 rue d'Argentine à Saulieu qui a une activité de consulting culinaire.

. Beaune : Restaurant Loiseau des Vignes 31 Rue Maufoux 21200 Beaune, dont le fonds de commerce a été acquis en avril 2007 et l'activité a commencé mi-juillet 2007 (cf.point 5.3).

- A Paris :

- Restaurant Tante Marguerite au 5 Rue de Bourgogne 75007 Paris
- Restaurant Tante Louise 41 Rue Boissy d'Anglas 75008 Paris

Bernard Loiseau est une société anonyme à Conseil d'administration de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France.

Le siège social de la société mère Bernard Loiseau SA est situé au 2, rue d'Argentine, 21210- Saulieu.

Bernard Loiseau SA est cotée à la Bourse de Paris –Eurolist Compartiment C.

Les états financiers consolidés ci-après reflètent la situation comptable de Bernard Loiseau et de ses filiales (ci-après « le Groupe ») ainsi que les intérêts dans les entreprises associées. Ils sont présentés en euros arrondis au millier le plus proche.

Suite à l'acquisition, sur la période, d'un fonds de commerce à Beaune (cf. point 5.3) par la société Tante Jeanne, cette dernière a changé de dénomination sociale et s'appelle désormais Loiseau des Vignes. Son siège social a été transféré de Saulieu à Beaune.

Les états financiers consolidés 2007 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 11 avril 2008, et seront proposés à l'approbation de l'assemblée générale prévue le 18 juin 2008.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des états financiers consolidés 2007.

5.1 Principes généraux

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation définis par les normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les retraitements liés à la première application du référentiel IFRS et les principaux changements apportés par l'application de ce référentiel sur les comptes du groupe Bernard Loiseau ont été publiés en octobre 2005, en même temps que l'information semestrielle 2005, dans un document intitulé : « Etats de rapprochement IFRS de l'exercice 2004 ».

Les états financiers consolidés du Groupe Bernard Loiseau ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des placements de trésorerie évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

Nouvelles normes et interprétations applicables en 2007

Le groupe applique les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS et leurs interprétations, qui ont été adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2007.

Au cours de l'exercice, le groupe a adopté le nouvel amendement IAS 1 (Présentation des états financiers) ainsi que les nouvelles interprétations IFRIC listées ci-dessous devenus applicables de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007 :

- IFRIC 7 : Economies hyper inflationnistes
- IFRIC 8 : Champ d'application de la norme IFRS 2
- IFRIC 9 : Ré estimation des dérivés incorporés
- IFRIC 10 : Information financière intermédiaire et perte de valeur

L'amendement à la norme IAS 1 requiert que le groupe présente des nouvelles informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du groupe. Ces nouvelles informations sont incluses dans les états financiers.

L'entrée en vigueur des nouvelles interprétations IFRIC n'a par ailleurs pas eu d'impact sur la position financière du groupe, ce dernier n'étant pas concerné par le contenu et/ou les incidences de ces nouveaux textes, ou n'ayant pas retenu les options proposées.

On rappellera que la norme IFRS 7 a été appliquée par anticipation au 31 décembre 2006.

Cette norme requiert que les notes annexes permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer le critère significatif des instruments financiers du groupe ainsi que la nature et l'étendue des risques liés à ces instruments financiers.

Le groupe n'a par ailleurs pas anticipé de normes ou d'interprétations IFRIC dont l'application n'était pas obligatoire en 2007, en particulier la norme IFRS 8 : Information sectorielle (« management approach ») et l'interprétation IFRIC 11 (plans d'options au sein d'un groupe).

La norme IFRS 8 impliquera une présentation d'informations sur les secteurs d'activité opérationnels du groupe, et remplacera les dispositions relatives à la détermination des secteurs du premier niveau (secteurs géographiques) et de second niveau (secteurs d'activité). L'adoption de cette norme n'aura pas d'impact sur la position financière de la société et un impact très limité sur l'information sectorielle du groupe.

Le groupe n'est pas concerné par l'IFRIC 11.

Enfin, les textes publiés par l'IASB au 31 décembre 2007 mais pas en vigueur dans l'Union Européenne à cette date sont les suivants :

- IAS 1 révisée du 6 septembre 2007 : Présentation des états financiers (introduction du résultat global « comprehensive income »)
- IAS 23 : Amendements d'IAS 23 (coûts d'emprunts)
- IFRIC 12 : Concessions de services publics
- IFRIC 13 : Programmes de fidélisation clients
- IFRIC 14 : Actifs de régime à prestations définies et obligations de financement minimum

Le groupe n'est pas concerné par IFRIC 12 et IFRIC 13, et n'anticipe pas d'incidences significatives sur les comptes pour les autres textes mentionnés ci-dessus.

Utilisation d'estimation et d'hypothèses :

La préparation des états financiers implique de procéder à des estimations et de retenir des hypothèses concernant l'évaluation des écarts d'acquisition (cf. note 5.4.4) et la constitution de provision (cf. note 5.4.10). Compte tenu de la part d'incertitude relative à la réalisation de ces hypothèses, la valeur ultérieure réelle des actifs et passifs concernés pourrait faire l'objet d'ajustements au cours des périodes suivantes.

5.2 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend l'ensemble des sociétés détenues directement ou indirectement par Bernard Loiseau S.A., sociétés dont l'objet social est la restauration et l'hôtellerie, ou la détention de participations dans ce domaine d'activité.

Au cours de l'année 2007, et dans le cadre du développement du groupe, la société mère Bernard Loiseau SA a pris une participation de 15.89 % dans la société SAS Newcore dont l'activité principale est la restauration. Aucune autre évolution de périmètre n'a été constatée depuis le 31 décembre 2006.

La SAS Newcore est considérée comme une entreprise associée au sein de laquelle le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle il exerce une influence notable qui s'accompagne au cas présent d'une représentation dans les organes de direction et d'une participation aux décisions stratégiques.

A ce titre, la participation dans la SAS Newcore a été comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

A l'exception de la SAS Newcore, toutes les autres sociétés du groupe sont consolidées par la méthode de l'intégration globale, de même qu'au 31/12/2006.

Le périmètre de consolidation 2007 est ainsi le suivant :

Sociétés	N° siret	Siège social	% détenion	% intérêt	% contrôle	Méthode de consolidation
SA Bernard Loiseau	016 050 023 00015	2 Rue d'Argentine 21210 SAULIEU	Mère			intégration globale
SCI Du Maine	327 309 241 00013	2 Rue d'Argentine 21210 SAULIEU	99,98%	100% (1)	100%	intégration globale
S.A.S Chez Tante Louise	682 023 122 00042	41 Rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS	99,62%	100% (1)	100%	intégration globale
SA Loiseau des Vignes	381 155 266 00038	31 Rue Maufoux 21200 Beaune	99,52%	100% (1)	100%	intégration globale
SARL Au Pays De Bresse	306 522 541 00011	2 Rue d'Argentine 21210 SAULIEU	99,80%	100% (1)	100%	intégration globale
SA Chez Marius	582 122 669 00010	5 Rue de Bourgogne 75007 PARIS	98,80% (2)	100% (1)	100%	intégration globale
SARL BL Organisation	440 724 169 00014	4 Rue d'Argentine 21210 SAULIEU	100 %	100% (1)	100%	intégration globale
SAS Newcore	495 207 300 RCS Paris	4 Rue Toullier 75005 PARIS	15.89%	15.89%	15.89%	Mise en équivalence

(1) Par mesure de simplification et l'impact n'étant pas significatif, il est retenu un pourcentage d'intérêt de 100 % en excluant toute part minoritaire, pour les sociétés détenues à plus de 99%

(2) SA Chez Marius est détenue à 98,80% par la SARL Au Pays de Bresse.

5.3 Evénements significatifs intervenus au cours de l'exercice et postérieurement à la clôture

La société Loiseau des Vignes a acquis en avril 2007 un nouveau fonds de commerce de restaurant à Beaune, en Bourgogne. Le rachat du fonds a été financé par des fonds propres au niveau du groupe. Des travaux ont été réalisés et financés en partie par un emprunt de 300 K€. L'activité du restaurant a débuté mi-juillet. La clôture de l'exercice 2007 intègre 5 mois et demi d'exploitation.

La société Bernard Loiseau SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de la période : le redressement définitif notifié, relatif aux bases d'imposition de la taxe professionnelle, s'élève à 17 K€, et a été constaté dans les comptes au 31 décembre 2007.

Aucun événement significatif susceptible d'influer sur les comptes du groupe de manière significative n'est intervenu depuis la clôture au 31 décembre 2007.

5.4 Principes d'évaluation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

5.4.1 Goodwill

Le Goodwill représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition. Il est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur.

Des tests sont mis en œuvre dès qu'un indice de perte de valeur est constaté et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice dans les conditions décrites sous la note 5.4.4. »

5-4-2 Marques

Les fonds de commerce issus de l'apport de la marque et du savoir faire de Bernard LOISEAU, dont le montant brut est de 638K€ ont été inscrits à l'actif du bilan dans le poste « Marques ».

5-4-3 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les frais financiers ne sont pas immobilisés. Chacun des composants identifiés d'une immobilisation fait l'objet d'une comptabilisation et d'amortissements séparés.

La consolidation de la SCI du Maine a généré un écart de première consolidation de 591 875 euros. S'agissant d'un écart d'évaluation des constructions, ce montant est comptabilisé au poste "*Constructions*". Cet écart est amorti sur une durée de 40 ans. La dotation de l'exercice s'élève à 15 K€.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité.

- Terrains	non amortis
- Constructions	40 à 50 ans
- Agencements constructions (second œuvre)	25 ans
- Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans
- Petits agencements	4 à 10 ans
- Installations techniques	4 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels	4 à 10 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 4 ans

5-4-4 Perte de valeur des actifs

La société effectue des tests de dépréciation de ses éléments incorporels (goodwills et marques) à chaque clôture annuelle et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur pour les autres actifs. Elle déprécie la valeur d'un actif lorsque sa valeur recouvrable (montant le plus élevé entre le prix de cession net et la valeur d'utilité) est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur recouvrable des goodwills et des marques a été déterminée par référence à leur valeur d'utilité en utilisant les critères habituellement retenus dans la restauration (multiple de chiffre d'affaires, rentabilité, actualisation des flux futurs de trésorerie). Leur valeur d'utilité étant supérieure à la valeur comptable au 31 décembre 2007, il n'y a pas lieu de constater une dépréciation des actifs concernés.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié sur les autres actifs.

Le taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2007 pour actualiser les flux futurs de trésorerie s'élève à 10.19% et a été calculé sur la base des principales hypothèses suivantes :

- Flux de trésorerie estimés sur une période de 5 années en tenant compte d'une croissance de l'activité d'environ 3%
- Taux sans risque de 3.83%
- Prime de risque de 6.53%
- Beta endetté de 1.03
- Taux de croissances à l'infini de 3%

La variation du taux d'actualisation de plus ou moins 1 point serait sans incidence sur les conclusions du test de dépréciation, conduisant à ne pas constater de dépréciation sur les écarts d'acquisition et les marques.

5-4-5 Participations dans des entreprises associées

Il s'agit de la prise de participation en 2007 dans la société Newcore par la société Bernard Loiseau SA.

La SAS Newcore est considérée comme une entreprise associée au sein de laquelle le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle il exerce une influence notable qui s'accompagne au cas présent d'une représentation dans les organes de direction et d'une participation aux décisions stratégiques.

A ce titre, la participation dans la SAS Newcore a été comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

La participation du Groupe dans cette entreprise associée comprend l'écart d'acquisition (net, le cas échéant, de tout cumul de perte de valeur) identifié lors de l'acquisition. La quote-part du Groupe dans le résultat net postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et sa quote-part dans les variations de capitaux propres postérieurement à l'acquisition est comptabilisée directement en capitaux propres. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé des variations postérieures à l'acquisition.

5-4-6 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées principalement des dépôts et cautionnement donnés pour 59 K€ et de la trésorerie détenue par l'intermédiaire financier dans le cadre du contrat de liquidité pour 40 K€. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

5-4-7 Stocks et en cours

Ils sont constitués principalement des liquides et solides nécessaires à la réalisation de l'activité courante (restaurant et hôtel) et de marchandises vendues en boutique, et sont évalués suivant un relevé physique et chiffrés au prix moyen pondéré.

Les frais financiers ne sont pas capitalisés dans la valorisation des stocks.
Les stocks sont dépréciés si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

5-4-8 Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

5-4-9 Trésorerie et équivalents

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comptabilisé à l'actif du bilan est constitué des disponibilités, des dépôts à vue des équivalents de trésorerie.

Les équivalents de trésorerie sont des valeurs mobilières de placement répondant aux critères de la norme IAS 7 : placements à court terme, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Elles sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition, puis évaluées à leur juste valeur correspondant à la valeur du marché à la date d'arrêté des comptes. La variation de juste valeur est inscrite dans le résultat financier.

5-4-10 Actions propres

Les actions propres Bernard Loiseau détenues à sont inscrites à l'actif du bilan en principe français, alors qu'en principe IFRS les actions propres sont imputées en diminution des capitaux propres, tout comme les plus ou moins values de cessions de ces actions propres, ainsi que les éventuels profits ou pertes comptabilisés au titre de la dépréciation, qui sont donc sans effet sur le compte de résultat IFRS.

5-4-11 Provisions

Les engagements envers le personnel en matière de coût des départs à la retraite sont provisionnés pour les obligations restant à courir. Ils sont estimés par Bernard Loiseau, sans recourir à un actuariaire, pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires actuels avec la prise en compte du risque de mortalité, du turnover des effectifs, et d'une hypothèse d'actualisation.

En application de la norme IAS 19, le groupe a décidé de ne pas appliquer la méthode du corridor, et de constater chaque année dans le résultat de l'exercice les écarts actuariels relatifs aux engagements de retraite.

Les hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des indemnités de départ en retraite sont les suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans
- Taux des charges sociales : 39%
- Augmentation des salaires : 2%
- Taux d'actualisation : 4.5%
- Table de mortalité : TD 88-90

La loi du 21 décembre 2007 sur le financement de la sécurité sociale pour 2008 n'a pas d'incidence sur le calcul de la provision pour indemnités de départ en retraite.

Il n'existe pas au sein du Groupe de régimes d'avantages au personnel à cotisations définies.

Les autres provisions sont évaluées en valeur actuelle.

5-4-12 Actualisation des créances et dettes

Le groupe n'ayant aucune créance ou dette significative avec différé de paiement important sans intérêt, il n'y a pas lieu de procéder à une actualisation de ces postes.

5-4-13 Impôts

Depuis le 1^{er} août 1999, les sociétés BERNARD LOISEAU SA, SARL AU PAYS DE BRESSE et SA CHEZ MARIUS bénéficient du régime d'intégration fiscale. Et depuis le 1^{er} janvier 2005, BL Organisation fait partie de ce groupe d'intégration fiscale.

Le groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément à la législation fiscale en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôts sont pris en compte lors de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires sauf si l'impôt différé est généré par un écart d'acquisition non déductible fiscalement ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable (la probabilité d'imputation est mesurée à partir des données prévisionnelles disponibles).

La charge d'impôt est constatée en compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est aussi comptabilisée en capitaux propres. Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

Les différences nées au cours de l'exercice ont donné lieu à comptabilisation d'une augmentation de l'impôt différé actif de 56K€.

5-4-14 Biens pris en crédit-bail

La valeur des biens pris en crédit bail ne justifie pas leur retraitement dans les comptes consolidés.

5-4-15 Chiffre d'affaires

L'activité de l'année 2007 a été marquée par l'ouverture en juillet 2007 d'un nouveau restaurant en Bourgogne à Beaune, LOISEAU DES VIGNES. Le chiffre d'affaires de ce nouveau restaurant est inclus dans celui de la Bourgogne.

5-4-16 Informations sectorielles

En application de la norme IAS 14 relative à l'information sectorielle, le secteur primaire retenu par le groupe Bernard Loiseau est le secteur géographique et le secteur secondaire est le secteur d'activité.

L'activité du groupe Bernard Loiseau est répartie entre deux zones géographiques :

- En Bourgogne :

- . Saulieu : Relais et Châteaux et exploitation de la marque Bernard Loiseau
 - Bernard Loiseau SA (Relais Bernard Loiseau) au 2 rue d'Argentine, 21210 Saulieu dont les deux activités principales sont la restauration et l'hôtellerie de luxe,
 - Bernard Loiseau Organisation SARL, au 4 rue d'Argentine à Saulieu qui a une activité de consulting culinaire.

- . Beaune : Restaurant Loiseau des Vignes 31 Rue Maufoux 21200 Beaune, dont le fonds de commerce a été acquis en avril 2007 et l'activité a commencé mi-juillet 2007 (cf.point 5.3).

- A Paris :

- Restaurant Tante Marguerite au 5 Rue de Bourgogne 75007 Paris
- Restaurant Tante Louise 41 Rue Boissy d'Anglas 75008 Paris

5-4-17 Gestion des risques

Compte tenu de son activité et de ses modes de financement, le groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés de types options, swaps ou contrats à terme. Il est par ailleurs peu exposé aux différentes natures de risque financier.

Risque de taux d'intérêt

Les risques de taux d'intérêt liés au financement du groupe sont peu significatifs. Le capital restant dû sur les emprunts auprès des établissements de crédit ne représente que 505K€. Aucune sensibilité aux variations des taux d'intérêts n'est susceptible d'impacter le coût brut de l'endettement financier ; les deux emprunts souscrits étant respectivement à taux fixe à 3.55% et 3.75%

Concernant les actifs détenus portant intérêts, l'impact d'une fluctuation des taux d'intérêt du marché est limité sur la trésorerie opérationnelle du groupe. L'impact est susceptible d'être plus significatif sur le résultat du Groupe, même si les placements concernant essentiellement des produits de trésorerie court terme, dont la rémunération varie peu : sur ce plan, le groupe analyse et calcule périodiquement l'impact sur le résultat d'une modification spécifique des taux d'intérêt.

Risque de change

Compte tenu de la nature de l'activité et du mode de règlement des clients, le risque de change est non significatif.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie ne remplisse pas ses engagements.

Le groupe est exposé aux risques afférents aux actifs financiers tels que les créances commerciales, les placements de trésorerie et les disponibilités.

La gestion du risque pour les placements de trésorerie et les disponibilités s'effectue en sélectionnant des institutions financières bénéficiant d'une notation financière élevée, et en répartissant ses actifs sur plusieurs établissements financiers. Les placements de trésorerie sont des placements à court terme, aisément convertibles et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Compte tenu du montant limité des créances commerciales, du niveau élevé de solvabilité de ses principaux clients et des procédures de gestion des risques commerciaux en vigueur, le groupe estime qu'il n'est pas exposé à un risque élevé au regard des expositions de crédit aux clients. Les prestations sont réglées principalement en espèce, par chèque ou au moyen de cartes de crédit renommées.

Risque de liquidité

Eu égard à la nature et aux montants de sa trésorerie et de ses emprunts, le groupe estime ne pas présenter de risques de liquidité. La gestion prudente de ce risque opérée par le groupe implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et d'être à même de dénouer rapidement les placements de trésorerie.

Au 31/12/2007 En K€	Emprunts	Fournisseurs	Autres passifs courants	Total
Echu	4			4
Inférieur à 3 mois	13	512	1 025	1 550
3 à 12 mois	40		85	125
1 à 5 ans	269			269
Supérieur à 5 ans	221			221
Total	547	512	1 110	2 169

Au 31/12/2006 En K€	Emprunts	Fournisseurs	Autres passifs courants	Total
Echu	3			3
Inférieur à 3 mois	3	475	1 092	1 570
3 à 12 mois	10		320	330
1 à 5 ans	56			56
Supérieur à 5 ans	168			168
Total	240	475	1 412	2 127

Risque de capital

Les distributions de dividendes sont décidées chaque année en fonction des résultats du groupe.

La société Bernard Loiseau SA consolide des sociétés dont les comptes sociaux présentent des capitaux propres au moins égaux à la moitié du capital social au 31 décembre 2007, à l'exception de la société Loiseau des Vignes pour laquelle une assemblée générale extraordinaire décidera avant la fin du 1^{er} semestre 2008 la poursuite de l'activité.

Bernard Loiseau SA gère son capital en limitant le recours à l'endettement.

5-4-18 Engagement hors bilan relatif aux droits individuels à la formation

Au niveau groupe, les engagements relatifs aux droits individuels à la formation au 31/12/2007 représentent 3 133 heures.

5-4-19 Parties liées

En application de la norme IAS 24, les transactions et les soldes identifiés avec les parties liées concernent :

1- Les facturations de la société BERNARD LOISEAU ORGANISATION à la société Agis dont le président était administrateur de Bernard Loiseau SA jusqu'au 24 mai 2007.

En effet, les sociétés BERNARD LOISEAU SA et AGIS ont signé le 2 avril 2001 un contrat de licence de marque et de collaboration d'une durée de 10 ans, courant à compter du 1er janvier 2001

Le montant facturé à la société AGIS par la société BL ORGANISATION, filiale à laquelle BERNARD LOISEAU SA a donné en location gérance son activité de consulting et d'exploitation des « droits d'image » depuis le 1er janvier 2002, s'élève au titre de l'exercice 2007 à 108 318 euros HT.

2- La prise de participation de BERNARD LOISEAU SA à hauteur de 15,89 % dans la société Newcore pour un montant de 130 k€. Cette société est consolidée par le biais d'une mise en équivalence.

Le directeur général de BERNARD LOISEAU SA est président de la société Newcore tandis que BERNARD LOISEAU SA dispose d'un représentant au sein du Conseil d'administration de Newcore.

Les principaux agrégats économiques relatifs à la société Newcore sont présentés au point 5.5.5

5-5. NOTES SUR LE BILAN

Les montants sont exprimés en K€

5-5-1 Etat des Goodwill et de l'actif immobilisé

	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Transferts de compte à compte	Valeur brute fin d'exercice
Goodwill	1 040	300			1 340
Marques	638				638
Autres immobilisations incorporelles	54	5	-1		58
Terrains	519	2	-1	-15	505
Constructions et agencements	10 401	475	-78	-82	10716
Installations techniques, matériel et outillage.	2 554	323	-331	97	2643
Autres immobilisations corporelles	1 271	255	-32		1494
Immobilisations corporelles en cours et acomptes sur immobilisations	2				2
Immobilisations corporelles	14 747	1 055	-442	0	15 360
Participations dans des entreprises associées		115			115
Autres participations					
Prêts et autres immobilisations financières	62	39	-1		100
Immobilisations financières	62	169	-1		215
Total général	16 541	1 529	-444	0	17 611

5-5-2 Etat des amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Transfert d'un compte à compte	Montant Fin d'exercice
Goodwill					
Marques					
Autres immobilisations incorporelles	38	2	-1		39
Immobilisations corporelles					
Constructions et agencements	4 822	470	-79	-68	5 145
Installations techniques, matériel et outillage	2 059	195	-319	68	2 003
Autres immobilisations corporelles	891	93	-32		952
Sous total	7 772	758	-430	0	8 100
Total	7 810	760	-431	0	8 139

5-5-3 Etat des provisions et des pertes de valeur

	Montant au début de	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions à long terme				
Provisions pour impôts (1)	0			0
Autres provisions	282		-107	175
Total des provisions à long terme	282		-107	175
Provisions à court terme				
Provision pour impôts (1)	416		-416	0
Autres provisions			11	11
Total des provisions court terme	416	0	-405	11
Pertes de valeur				
Stock		10		10
Créances clients	25	13	-2	36
Autres créances	4		-4	0
Total des pertes de valeur	29	23	-6	46
Total général	727	23	-518	232
Dont dotations, reprises et IS				
- d'opérationnel courant		23	-113	
- d'opérationnel non courant				
- Charge d'impôt			-416	

(1) L'impôt dû au titre des produits d'assurance a été provisionné dans son intégralité au 31/12/2003 pour les 4 années à venir.

La diminution de la provision pour impôt dans les comptes de l'exercice 2007 correspond à la reprise de la provision annuelle pour impôts au titre des produits d'assurance de 416 K€.

Les provisions reprises parce qu'utilisées s'élèvent à 467 K€

Les provisions reprises parce que devenues sans objet s'élèvent à 51 K€.

5-5-4 Goodwill

Le poste Goodwill comprend en 2007 :

	Valeur brute	Valeur nette
Goodwill « Chez Tante Louise »	585	585
Goodwill « SA Chez Marius »	455	455
Goodwill « SA Loiseau des Vignes »	300	300
Total	1 340	1 340

5-5-5 Participations dans des entreprises associées

31 décembre 2006	0
Prise de participation Newcore	130 K€
Quote-part dans le résultat au 31 décembre 2007	-15 K€
31 décembre 2007	115 K€

Au 31 décembre 2007, les participations dans les entreprises associées comprennent 52 K€ au titre de l'écart d'acquisition dégagé lors de la prise de participation :

Juste valeur des actifs et passifs :	78 K€
Prix versé en numéraire :	<u>130 K€</u>
Ecart d'acquisition :	52 K€

La quote-part du groupe au 31 décembre 2007 dans la situation nette et les résultats de la SAS Newcore est résumée ci-dessous :

Part contrôlée par le groupe		
Pourcentage détenu	Capitaux propres	Résultat net
15.89%	78 K€	-15 K€

Principaux agrégats de la société au 31 décembre 2007 base IFRS 2007 (exercice de 9 mois) :

	En K€
Actifs non courants	524
Actifs courants	275
Capitaux propres	400
Passifs non courants	262
Passifs courants	173
Chiffre d'affaires	50
Résultat opérationnel	-123
Résultat net	-129

Compte tenu du démarrage de l'activité de la société Newcore au cours de l'exercice, aucun impôt différé actif n'a été reconnu. L'incidence sur la quote-part de résultat revenant à Bernard Loiseau s'élève à 5 K€ au 31 décembre 2007.

5-5-6 Stocks et en cours

Ils se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2007			31/12/2006
	brut	Dépréciation	net	net
Liquides et solides	421		421	329
Marchandises	112	-10	102	112
Total	533	-10	523	441

5-5-7 Clients et comptes rattachés

	31/12/2007	31/12/2006
Clients et comptes rattachés < 1 an	243	241
Clients et comptes rattachés > 1 an	-	-
Pertes de valeur	-36	- 25
Total	207	216

5-5-8 Autres actifs courants

	31/12/2007	31/12/2006
Personnel et comptes rattachés (1)	58	29
TVA	53	44
Avances et acomptes fournisseurs	2	12
Produits à recevoir des prestations de consulting	64	59
Charges constatées d'avance	62	51
Divers	6	-4
Total	245	191

(1) Il s'agit principalement des indemnités à recevoir au titre des contrats aidés.

5-5-9 Antériorité des actifs nets non dépréciés

2007	Net au 31/12/07	CCA	Total créances non échues	Total créances échues	Entre 30 et 60 jours	Entre 61 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	Entre 181 et 360 jours	Plus de 360 jours
Clients et comptes rattachés (1)	207		119	88	54	17	12	5	
Autres actifs courants									
Personnel et comptes rattachés (*)	58		58						
TVA	53		53						
Avances et acomptes fournisseurs	2		2						
Produits à recevoir des prestations de consulting	64		64						
Charges constatées d'avances	62	62							
Divers	6		6						
Total autres actifs courants (2)	245	62	183	88	54	17	12	5	
Total général (1)+(2)	452	62	302	88	54	17	12	5	

(*) Il s'agit principalement de la prime à l'emploi et les contrats aidés

2006	Net au 31/12/06	CCA	Total créances non échues	Total créances échues	Entre 30 et 60 jours	Entre 61 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	Entre 181 et 360 jours	Plus de 360 jours
Clients et comptes rattachés (1)	216		117	99	27	19	49	4	
Autres actifs courants									
Personnel et comptes rattachés (*)	29		29						
TVA	44		44						
Avances et acomptes fournisseurs	12		12						
Produits à recevoir des prestations de consulting	59		59						
Charges constatées d'avances	51	51							
Divers	-4		-4						
Total autres actifs courants (2)	191	51	140	99	27	19	49	4	
Total général (1)+(2)	407	51	257	99	27	19	49	4	

(*) Il s'agit principalement de la prime à l'emploi et les contrats aidés

5-5-10 Trésorerie et équivalents

En K€	Nature	Valeur Historique au 31/12/2007	Valeur au bilan au 31/12/2007	Valeur de marché (Juste valeur) au 31/12/2007
Disponibilités	Comptes courants	346	346	346
SICAV Monétaires	Placements monétaires	134	134	134
Placement Cardif	Placements monétaires	2 000	2 282	2 282
Trésorerie et équivalents			2 763	2 763
Agios et découverts			-3	-3
Trésorerie nette au tableau de flux			2 760	2 760

5-5-11 Autres passifs courants

	31/12/2007	31/12/2006
Avances et acomptes clients	114	118
Personnel et organismes sociaux	822	913
TVA	95	106
Autres dettes fiscales et sociales	30	12
Autres dettes	21	2
Total	1 082	1 151

5-5-12 Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
1. Actions/parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 432 100	1,25€
2. Actions /parts sociales émises pendant l'exercice		
3. Actions/parts sociales remboursées pendant l'exercice.		
4. Actions/parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 432 100	1,25€

Note : L'assemblée générale du 24/05/2007 a autorisé le conseil d'administration de BERNARD LOISEAU SA à acheter ou vendre des titres de la société. Celle-ci détient 7 484 actions en auto-contrôle au 31/12/2007.

5-5-13 Information sectorielle relative au bilan en K€:

L'information sectorielle selon les deux secteurs primaires Saulieu et Paris est la suivante :

2007	Bourgogne	Paris	Total 2007
Goodwill	300	1 040	1 340
Marques	638	0	638
Immobilisations corporelles nettes	7 011	249	7 260
Stock et en cours	420	103	523
Trésorerie et équivalents	2 640	123	2 763
Actifs courants	3 405	333	3 738
Passifs non courants	665	0	665
Passifs courants	1 335	355	1 690

2006	Bourgogne	Paris	Total 2006
Goodwill	0	1 040	1 040
Marques	638	0	638
Immobilisations corporelles nettes	6 697	278	6 975
Stock et en cours	352	89	441
Trésorerie et équivalents	3 841	248	4 089
Actifs courants	4 512	430	4 942
Passifs non courants	441	65	506
Passifs courants	1 923	396	2 319

5-6 NOTES SUR LE RESULTAT

Tous les montants sont exprimés en K€.

5-6-1. Information sectorielle

2007	Bourgogne	Paris	Total 2007
Chiffre d'affaires	5 760	2 446	8 206
<i>Dont Restauration</i>	<i>3 827</i>	<i>2 446</i>	<i>6 273</i>
<i>Hôtellerie</i>	<i>1 501</i>		<i>1 501</i>
<i>Autres</i>	<i>432</i>		<i>432</i>
Résultat opérationnel	-311	367	56
Résultat net avant résultats des sociétés mises en équivalence	-143	299	156
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		-15	-15
Résultat net consolidé	-143	284	141

2006	Bourgogne	Paris	Total 2006
Chiffre d'affaires	5 423	2 444	7 867
<i>Dont Restauration</i>	<i>3 271</i>	<i>2 444</i>	<i>5 715</i>
<i>Hôtellerie</i>	<i>1 343</i>		<i>1 343</i>
<i>Autres</i>	<i>809</i>		<i>809</i>
Résultat opérationnel	-253	267	14
Résultat net consolidé	-158	205	47

5-6-2 Effectif moyen

	Personnel salarié	
	2007	2006
Cadres et maîtrise	18	16
Employés	75	63
Apprentis	13	9
Total	106	88

5-6-3 Impôts

a- Rationalisation de l'impôt

Résultat consolidé avant impôt	128
Résultat des sociétés mises en équivalence	15
Résultat comptable avant impôts et résultats des sociétés mises en équivalence	143
Taux de l'impôt	33.33 %
Charge d'impôt théorique	48
Différences permanentes	3
Crédits d'impôt (contrats aidés et crédits impôt prospection)	-66
Autres	1
Impôt réel (produit)	14

b- Ventilation de la charge d'impôt:

Impôts exigibles (charge) :	-47 K€
Impôts différés (produit):	61 K€
Produit:	14 K€

Dont 18 K€ en résultat opérationnel courant.

5-7 Résultat par action

	31/12/2007	31/12/2006
Nombre d'actions en circulation	1 432 100	1 432 100
Nombre d'actions total en circulation (hors titres en autocontrôle)	1 424 845	1 426 146
Résultat opérationnel consolidé en K€	55	14
Résultat net consolidé en K€	141	47
Résultat opérationnel consolidé par action en euros	0.04	0.01
Résultat net consolidé par action en euros	0.10	0.03
Résultat net dilué par action en euros	0.10	0.03

5-8 Rapprochement du nombre d'action en circulation entre le début et la fin de l'exercice

	Au 01/01/2007	Variation	Au 31/12/2007
Nombre d'actions total en circulation hors actions auto-détenues	1 426 146	-699	1 424 845

5-9 Engagements financiers

5-9-1 Engagements financiers

En 2007, un nouvel emprunt d'un montant de 300 K€ a été contracté par la société Loiseau des Vignes pour le financement d'une partie des travaux relatifs au fonds de commerce de restauration acquis à Beaune. Aucune garantie n'a été donnée.

Le capital restant dû au titre de l'emprunt souscrit en 2007 par la société Loiseau des Vignes et de celui souscrit en 2005 par la SCI s'élève à 505 K€.

La quote-part des engagements financiers à moins de 1 an est de 57 K€.

Au niveau des autres sociétés du groupe, aucun nouvel engagement financier n'est donné.

5-9-2 Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

Le montant total des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction, dont le détail est communiqué dans le rapport annuel 2007 s'élève pour l'exercice 2007 à 404 K€

5-9-3 Dettes garanties par des sûretés réelles

En K€	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	505
Total	505

5-9-4 Nature des sûretés réelle consentis

En 2007, aucune nouvelle sûreté réelle n'a été consentie.

Au niveau de la SCI, un emprunt dont le solde au 31/12/2007 est de 224 K€ consenti par le Crédit Lyonnais a fait l'objet de prises d'hypothèques en 2005.

Au niveau des autres sociétés du groupe Bernard Loiseau, les sûretés réelles données en garantie des emprunts ont été levées suite au remboursement de 2003. Seuls les nantissements sur fonds de commerce dont l'extinction est automatique après dix ans subsistent.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblée Générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Bernard Loiseau S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Direction du groupe procède systématiquement, et à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des marques et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 5.4.4 aux états financiers.

Nous avons examiné les modalités de mise œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les données et hypothèses retenues et nous avons vérifié que la note 5.4.4 donne une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relative au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Dijon et Villeurbanne, le 21 Avril 2008

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Entreprises

Thierry Vassault

Mazars

Max Dumoulin

COMPTES SOCIAUX BERNARD LOISEAU SA

BILAN ACTIF (en K€)

	31/12/2007			31/12/2006
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles	685	31	654	654
Immobilisations corporelles	5 754	4 497	1 257	1 462
Immobilisations financières	2 376	0	2 376	1 967
Total actif immobilisé	8 815	4 528	4 287	4 083
Stocks et en cours	387	10	377	352
Avances et acomptes versés sur commandes	9		9	10
Créances clients et comptes rattachés	168	35	133	157
Autres créances et comptes de régularisations	1 494		1 494	752
Valeurs mobilières de placement	2 134		2 134	2 796
Disponibilités	186		186	842
Total actif circulant	4 378	45	4 333	4 909
Total Actif	13 193	4 573	8 620	8 992

BILAN PASSIF (en K€)

	NET 31/12/2007	NET 31/12/2006
Capital social	1 790	1 790
Primes d'émission, fusion	3 306	3 306
Réserves	865	2 594
Report à nouveau	80	-1 729
Résultat exercice	288	151
Capitaux propres	6 329	6 112
Provisions	150	592
Emprunts et dettes financières	1 014	829
Avances et acomptes reçus	113	116
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	299	322
Dettes fiscales et sociales	693	1 020
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	22	1
Total dettes	2 141	2 288
Total Passif	8 620	8 992

COMPTE DE RÉSULTAT (en K€)

	2007	2006	Variation en K€
Chiffre d'affaires net	5 079	5 231	-152
Subvention d'exploitation	78	68	10
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges	166	158	8
Total des produits d'exploitation	5 323	5 457	-134
Achats consommés	-1 055	-1 213	158
Autres charges d'exploitation	-1 736	-1 745	9
Impôts, taxes et versements assimilés	-215	-204	-11
Charges de personnel	-2 523	-2 568	45
Dotations aux amortissements	-419	-441	22
Dotations dépréciations et provisions	-23	0	-23
Total des charges d'exploitation	-5 971	-6 171	200
Résultat d'exploitation	-648	-714	66
Produits financiers	881	854	27
Charges financières	-31	-55	24
Résultat financier	850	799	51
Résultat courant avant impôts	202	85	117
Produits exceptionnels	25	2	23
Charges exceptionnelles	-17	-5	-12
Résultat exceptionnel	8	-3	11
Impôts sur les résultats (produit)	78	69	9
Résultat Net	288	151	137

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2007, dont le total est de 8 620 K€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégagant un bénéfice net de 288 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/07 au 31/12/07.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 avril 2008, et seront proposés à l'approbation de l'assemblée générale prévue le 18 juin 2008.

I. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes sociaux de Bernard Loiseau SA font ressortir un bénéfice net après impôt de 288 282 euros.

Il est proposé à l'assemblée générale des actionnaires d'affecter ce bénéfice comme suit :

- Distribution dividendes : un dividende de 0.05 euro par action soit, sur la base du nombre total d'actions au 31/12/2007, un dividende d'un montant de 71 605€
- Affectation du solde en report à nouveau : soit 216 677 euros

Au cas où, lors de la mise en paiement des dividendes, le nombre d'actions ayant effectivement droit au dividende serait inférieur au nombre de 1 432 100, en raison de la détention par la société d'une partie de ses propres actions, la somme correspondante au dividende non versé serait affectée en report à nouveau.

II EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ET POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE

Il n'existe pas d'événements significatifs intervenus au cours de l'exercice et postérieurement à la clôture et qui ont un impact significatif sur les comptes de l'exercice.

Au cours de l'exercice, Bernard Loiseau SA a pris une participation de 15.89% dans la société Newcore pour un montant de 130 K€

III. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France et tiennent compte :

- du règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable homologué par l'arrêté du 22 juin 1999,
- des règles comptables sur la définition des actifs, amortissements et dépréciations issues des règlements CRC 2002-10, CRC 2004-06 ; applicables aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2005,
- aux règlements ultérieurs applicables du CRC, ainsi que des avis et recommandations applicables du Conseil National de la Comptabilité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes comptables adoptées en 2007 sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les frais financiers ne sont pas immobilisés. Chacun des composants identifiés d'une immobilisation fait l'objet d'une comptabilisation et d'amortissements séparés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité.

- Terrains	non amortis
- Constructions	40 à 50 ans
- Agencements constructions (second œuvre)	25 ans
- Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans
- Petits agencements	4 à 10 ans
- Installations techniques	4 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels	4 à 10 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 4 ans

Les fonds commerciaux sont valorisés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

3.2 Perte de valeur des actifs

Le fonds commercial est valorisé à sa valeur d'apport. Chaque année, sa valeur d'inventaire est comparée à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est déterminée par référence aux critères habituellement retenus dans la restauration et aux perspectives d'avenir sur la base d'une approche de valorisation par les cash-flows futurs actualisés à un taux de 10,19%. La valeur actuelle du fonds commercial étant supérieure à la valeur comptable nette au 31 décembre 2007, il n'y a pas lieu de constater une dépréciation à cette date.

3.3. Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire (définie par l'entreprise) est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice corrigé des éventuelles plus values latentes, la rentabilité des sociétés concernées, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité pour le groupe.

Au cours de l'exercice, Bernard Loiseau SA a pris une participation de 15.89% dans la société Newcore pour un montant de 130 K€

3.4. Stocks

Les stocks sont constitués principalement des liquides et solides nécessaires à la réalisation de l'activité courante (restaurant et hôtel) et de marchandises vendues en boutique, et sont évalués suivant un relevé physique et chiffrés au prix moyen pondéré.

Les frais financiers ne sont pas capitalisés dans la valorisation des stocks.

Les stocks sont dépréciés si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

3.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable.

3.6. Dettes fiscales

Depuis le 1^{er} août 1999, les sociétés BERNARD LOISEAU SA, SARL AU PAYS DE BRESSE et SA CHEZ MARIUS bénéficient du régime d'intégration fiscale. Et depuis le 1^{er} janvier 2005, BLO fait partie de ce groupe d'intégration fiscale.

Les modalités de répartition de l'impôt entre les sociétés concernées conduisent à une charge d'impôt dans les filiales (Au Pays de Bresse et Chez Marius) identique à celle qu'elles auraient supporté en l'absence d'intégration. La société mère enregistre quant à elle le solde par rapport au résultat d'ensemble, et constitue, le cas échéant, une provision lorsque la restitution des économies d'impôt aux filiales déficitaires est probable.

La société SA Chez Marius étant bénéficiaire en 2007, une reprise de la provision d'impôt a été constatée pour un montant de 5 K€ au 31 décembre 2007.

3.7. Engagements en matière de retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux. Ils font par contre l'objet d'une évaluation actuarielle, conforme aux dispositions de la norme IAS 19, et sont comptabilisés dans les comptes consolidés. Le montant global des droits acquis au 31/12/2007 s'élève à 38 K€.

3.8. Nature des sûretés consenties

Néant.

3.9. Engagement hors bilan relatif aux droits individuels à la formation

Les engagements relatifs aux droits individuels à la formation au 31/12/2007 représentent 2 507 heures.

3.10. Provisions

Les provisions pour risques et les provisions pour charges sont évaluées en fonction du risque connu à la clôture de l'exercice des litiges et charges ayant leur origine avant la clôture de l'exercice 2007.

Ces provisions sont déterminées en fonction du risque estimé sur la base de dossiers techniques.

3.11. Fiscalité latente :

Aucun élément significatif n'est à mentionner. La fiscalité latente est prise en compte dans les provisions pour charges concernant la provision annuelle pour impôts sur les remboursements d'assurance.

IV. NOTES SUR LE BILAN

Les montants sont exprimés en K€.

4.1. Etat de l'actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Transferts de compte à compte	Montant fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	683	2	0	0	685
Terrains et agencements	371	3	-1	-15	358
Constructions, installation générale, agencement	2 908	110	-79	-82	2 857
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 246	79	-303	97	2 119
Autres, installations générales, agencements, aménagements, divers	21				21
Autres matériel de transport	25				25
Matériel de bureau et informatique, mobilier	377	20	-24		373
Immobilisations corporelles en cours	1				1
Total des immobilisations corporelles	5 949	212	-407	0	5 754
Autres participations	1 752	376			2 128
Prêts et autres immobilisations financières	215	33			248
Total des immobilisations financières	1 967	409		0	2 376
Total des immobilisations	8 599	623	-407	0	8 815

Note : Les diminutions sont constituées de cessions à l'exception du poste « Autres participations » concernant les mouvements de comptes courants entre sociétés du groupe.

4.2. Etat des amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Virement compte à compte	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	29	2	0	0	31
Terrains et agencements	215	39	-1	-12	241
Constructions, installation générale, agencement	2 203	188	-79	-57	2 255
Installations techniques, matériel et outillage ind.	1 831	154	-303	69	1 751
Autres immobilisations corporelles					
Installation générale	26	18	0	0	44
Matériel de transport	13	3	0	0	16
Matériel de bureau	199	15	-24	0	190
Immobilisations corporelles	4 487	417	-407	0	4 497
TOTAL GÉNÉRAL	4 516	419	-407	0	4 528

4.3. Etat des provisions

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Provisions				
Provisions pour litiges	24		-24	0
Provisions amendes et pénalités				
Provisions pour impôts (1)	438	0	-418	20
Provisions grosses réparations				
Autres provisions	130			130
Sous total	592	0	-442	150
Dépréciations				
Des immobilisations				
Incorporelles				
Corporelles				
Titres équivalents				
Financières				
Des stocks et en cours		10		10
Des comptes clients	24	13	-2	35
Autres				
Sous total	24	23	-2	45
Total général	616	23	-444	195
Dont dotations, reprises et IS				
- d'exploitation		23	-2	
- financières				
- exceptionnelles			-24	
- Impôt sur les sociétés			-418	

(1) La diminution correspond à reprise de la provision annuelle pour impôts sur les produits d'assurance pour 413 K€, et de la reprise de la provision pour restitution des économies d'impôt à Tante Marguerite pour 5 K€.

Les reprises des provisions utilisées sont de 437 K€.

4-4 Stocks et en cours

Ils se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2007			31/12/2006
	brut	Dépréciation	net	Net
Liquides et solides	275	-	275	240
Marchandises	112	-10	102	112
Total	387	-10	377	352

4.5. Etat des échéances, des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A – 1 AN	A + 1 AN
Créances rattachées à participation (1)	1 054		1 054
Prêts			
Autres immobilisations financières (2)	247		247
Clients douteux ou litigieux	47	47	
Autres créances clients	121	121	
Personnel et comptes rattachés	22	22	
Organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfices			
TVA	18	18	
Groupes et associés (1)	1 402	1 402	
Débiteurs divers	9	9	
Charges constatées d'avance	52	52	
TOTAUX	2 972	1 671	1 301

- prêts accordés en cours d'exercice
- remboursements obtenus en cours d'exercice
- prêts et avances consentis aux associés

(1) Voir tableau en 4.6

(2) Correspond à des dépôts et cautionnements dont 159 K€ de cautionnement chez la SCI DU MAINE et au contrat de liquidité pour 83 K€.

Etat des dettes	Montant brut	A – 1 AN	DE 1 A 5	A + 5 ANS
Emprunts et dettes à – 2 ans	1	1		
Etablissements de crédit à + 2 ans				
Emprunts et dettes financières divers	38		38	
Fournisseurs et comptes rattachés	299	299		
Personnel et comptes rattachés	291	291		
Sécurité sociale et autres organismes.	313	313		
Etat et autres collectivités publiques				
Impôt sur les bénéfices	15	15		
TVA	48	48		
Autres impôts et taxes	26	26		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	975	975		
Autres dettes	135	135		
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	2 141	2 103	38	

- Emprunts souscrits au cours de l'exercice
- Emprunts remboursés au cours de l'exercice
- Emprunts et dettes auprès des associés

4.6. Détail du poste «groupe et associés»

En K€	BL SA Prêteur	BL SA emprunteur
SARL Pays de Bresse	177	
SAS Tante Louise		536
SA Loiseau des Vignes	800	
EURL BL Organisation	57	439
SA Chez Marius	367	
SAS Newcore	1	
Total	1 402	975
Immobilisations financières :		
SCI DU MAINE	1 054	
Total Groupe	2 456	975

4.7. Détail du poste « Fonds commercial »

Le poste Fonds Commercial dont le total hors droit au bail s'élève à 638 K€ comprend :

Eléments achetés (Hôtellerie restauration Saulieu)	62 K€
Eléments reçus en apport (activité Consultant culinaire)	576 K€
Total	638 K€

Ces actifs ne font l'objet d'aucun amortissement, ni d'aucune provision compte tenu de leur valeur actuelle au 31 décembre 2007.

4.8. Tableau des filiales et participations

Montant en euros

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres hors capital et résultat de l'exercice	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par BL SA à ses filiales	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividende encaissé par la société dans l'exercice
				Brute	Nette					
SCI DU MAINE	7 500	2 727 672	99,98%	164 962	164 962	1 054 296	0	636 078	394 958	0
SA CHEZ TANTE LOUISE	46 750	1 217 386	99,62%	540 236	540 236	0	0	1 441 570	189 112	0
SARL AU PAYS DE BRESSE	7 500	64 113	99,80%	126 142	126 142	176 626	0	0	-237	0
SA LOISEAU DES VIGNES (1)	55 000	48 544	99,52%	104 842	104 842	799 731	0	536 993	-156 362	0
EURL BL ORGANISATION	8 000	309 823	100%	8 000	8 000	0	0	189 298	114 063	0
SAS NEWCORE	409 000	120 070	15,89%	130 000	130 000	1 000	0	50 282	-158 001	0

(1) Suite à l'acquisition, sur la période, d'un fonds de commerce à Beaune (cf. point 5.3 des notes aux comptes consolidés) par la société Tante Jeanne, cette dernière a changé de dénomination sociale et s'appelle désormais SA Loiseau des Vignes. Son siège social a été transféré de Saulieu à Beaune

4.9. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Postes	Montant concernant les entreprises liées	Montant concernant les entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	1 074	
Créances rattachées à des participations		
Caution – dépôt de garantie	159	
Avances et acomptes versés sur commande		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunt et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers	46	
Charges financières	30	
Dividendes reçus	800	
Abandon de compte courant		

4.10. Produits à recevoir

	Montant
Autres créances	22
Total	22

4.11. Charges à payer

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81
Dettes fiscales et sociales	488
Autres dettes diverses	22
Total	592

4.12. Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	52	-
Charges / Produits financiers	-	-
Charges / Produits exceptionnels	-	-
Total	52	-

4.13. Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
1. Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 432 100	1.25 euros
2. Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 432 100	1.25 euros

Note : L'assemblée générale du 24/05/2007 a autorisé le conseil d'administration de BERNARD LOISEAU à acheter ou vendre des titres de la société. Celle-ci détient 7 484 actions en auto-contrôle au 31/12/2007.

4.14. Valeurs Mobilières de Placement

	Nature	Valeur comptable au 31/12/2007	Valeur du marché au 31/12/2007
SICAV Monétaires	Placements monétaires	134	134
Placement Cardif	Placements monétaires	2 000	2 282
Total		2 134	2 416

4.15 Tableau de variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres est détaillée dans le tableau ci-après :

En K€	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2006	1 790	3 306	2 594	-1 729	151	6 112
Affectation du résultat de l'exercice 2006				80	-80	0
Distribution dividendes					-71	-71
Affectation du report à nouveau			-1 729	1 729		0
Résultat net de l'exercice 2007					288	288
Capitaux propres au 31 décembre 2007	1 790	3 306	865	80	288	6 329

V. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Les montants sont exprimés en K€.

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires net

	2007	2006
Ventes de marchandises		
- Boutique	236	531
Production vendue		
- Restauration SAULIEU	3 291	3 271
- Hôtellerie SAULIEU	1 501	1 343
- Prestations consultant culinaire (location gérance de BL Organisation)	20	26
- Autres	7	56
- Cessions intragroupe	24	4
Total	5 079	5 231

5.2. Détail des charges et produits exceptionnels

Les produits et charges sont peu significatifs, et sont constitués de régularisation sur exercices antérieurs.

5.3. Ventilation de la charge d'impôt

Reprise provision pour impôts:	413 K€
Reprise provision pour impôt sur bénéfice SA Chez Marius	5 K€
Impôts sur les bénéfices :	<u>-340 K€</u>
Produit	78 K€

5.4. Effectif moyen

	2007	2006
Cadres	8	7
Agents de maîtrise et techniciens	5	5
Employés	44	42
Apprentis	4	4
Total	61	58

5.5. Produits et charges financières concernant des entreprises liées

K€	2007	2006
Produits financiers	846	833
Charges financières	30	54

5.6. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

Le montant global des rémunérations perçues par les mandataires sociaux, dont le détail est communiqué dans le rapport de gestion, s'élève au titre de l'exercice 2007 à 404 K€.

VI. AUTRES INFORMATIONS

6.1. Engagements financiers

Néant.

6.2. Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

6.3. Abandon de créance

Des abandons de compte courant de Bernard Loiseau SA ont été réalisés envers sa filiale SA Tante Jeanne (devenue SA Loiseau des Vignes le 24 mai 2007) à hauteur de 457 K€ dont 341 K€ en 2003, et 116 K€ en 2004, avec des clauses de retour à meilleure fortune. Les clauses n'ont pas trouvé à s'appliquer au 31 décembre 2007.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société Bernard Loiseau S.A, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Direction de votre société est amenée à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent, le cas échéant, les montants figurant dans les états financiers et les notes qui les accompagnent. La détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation ainsi que des fonds commerciaux procède de ces estimations.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans les notes 3.2 et 3.3 de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Dijon et Villeurbanne, le 21 Avril 2008

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Entreprises

Thierry Vassault

Mazars

Max Dumoulin